

La Gueule



ouverte

20 pages
5 F
sans une ligne de pub

n°137 mercredi 22 décembre 1976 - suisse 3 FS hebdomadaire d'écologie politique canada 1,75 \$ - belgique 49FB - france 5F



edipe didier maillac

LES BARRICADES DU SEXE

On va faire une concession à l'actualité, tiens : profiter « des fêtes » pour parler fête, depuis le temps qu'on doit expliquer pourquoi il n'y a pas eu de « Fête-Gueule-Ouverte » à Malville, ce sera une bonne chose de faite, sans jeu de mot.

Ne perdons pas de temps à les analyser, ces fameuses fêtes de Noël, cette ignoble trêve où on arrête tout, pas pour réfléchir mieux mais pour consommer plus. Consommation d'objets, de bouffe, de bons sentiments, de guimauve... Pouah !

Inutile non plus de s'étendre sur d'autres fêtes plus authentiquement populaires, du moins dans leur origine, carnavals, fête des vendanges et autres feux de la Saint Jean. Le boulot est très consciencieusement fait dans le dernier numéro de la revue « Autrement » : « La Fête cette hantise... Derrière l'effervescence contemporaine, une renaissance ? » C'est sérieux, sociologique comme il faut et pas trop rasoir.

Non. Partons plutôt d'un exemple plus proche de nous : la justement fameuse fête du PSU.

(suite page 7)

Isabelle Cabut

LA MAISON «ENERGIE ZERO»

Une maison chauffée uniquement par l'énergie solaire et la chaleur de ses habitants... Pour une fois, ce n'est peut-être pas un fantasme de doux bricolo : une telle construction existe, et qui plus est au Danemark.

D INGBY, ville champêtre dans la banlieue de Copenhague. Deux parallépipèdes blancs se distinguent curieusement au milieu des arbres du campus universitaire. Sur la face sud, des grands panneaux noirs miroitent au soleil. C'est la maison « zéro-énergie », le prototype expérimental du professeur Vagn Korsgaard, conçu spécialement pour l'étude de la conservation de l'énergie.

Au centre, une galerie de verre au toit pointu baptisée l'atrium. Un couloir étanche garni par de nombreux appareils de mesure relie les deux parties habitables de la construction. Car, pour être expérimentale et soumise à des contrôles permanents, la maison n'en est pas moins un véritable logement habité par un couple et deux enfants.

Le couloir permet d'accéder à la partie Sud de l'appartement réservée aux chambres d'enfants. L'autre partie comprend la cuisine, le salon et la chambre des parents. Tableaux, moquette, meubles danois, du bois des couleurs et un panier à apéritifs bien garni.

Sur le livre d'or de la maison figurent les noms de deux Français : celui d'un sénateur du Nord de la France et celui du Prince Consort.

Hormis ce livre d'or, rien ne distingue l'intérieur de cette maison d'une autre maison danoise. Pourtant, dans ce pays où les hivers sont beaucoup plus rudes et plus longs qu'en France, le seul rayonnement solaire assure le chauffage de l'ensemble des locaux et d'une grande partie de l'eau domestique.

(suite page 2)

D. Simonnet



LE GOULAG A VISAGE HUMAIN

(page 5

TOUT LE SOLEIL,

entendez-vous, dans nos campagnes...

Après les travailleurs de la CFDT, après les conseils municipaux locaux, après les conseils généraux de l'Isère et de la Savoie, après les membres les plus conscients du Parti socialiste (Jean-Pierre Cot), après le groupement des « scientifiques concernés », après tout ce monde qui fait du beau monde, 1 326 chercheurs et techniciens du CERN de Genève, sorte de gotha nucléaire européen, ont écrit à Giscard pour lui demander d'ajourner la construction du surgénérateur de Creys-Malville.

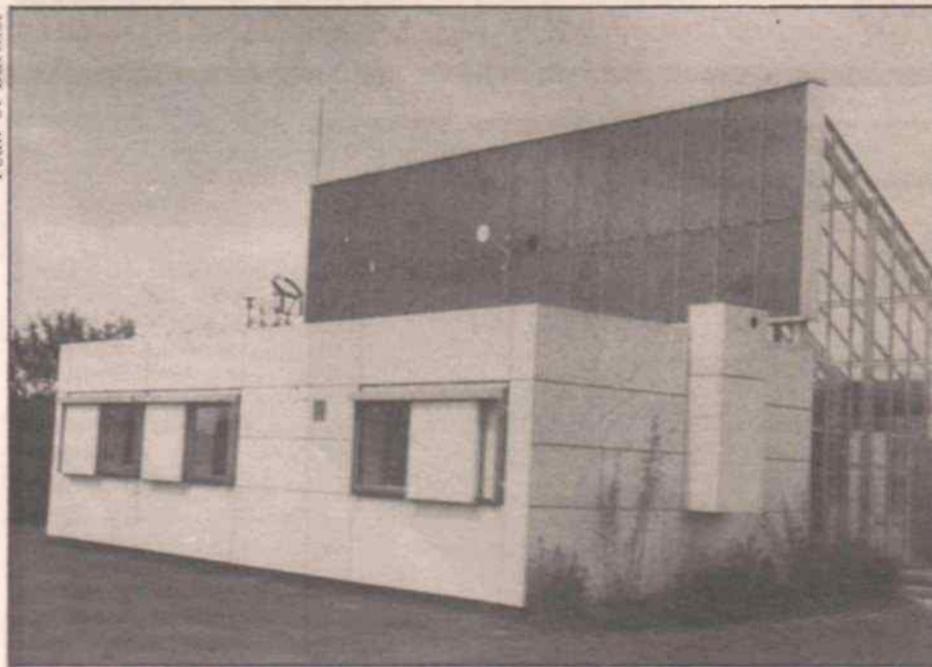
Mais si un seul paysan de l'Isère avait demandé une pause de réflexion, une démocratie véritable aurait dit « pouce », car l'intérêt public ne peut se fonder sur le mépris des individus isolés ou non-représentés. Telle est la démocratie.

Aujourd'hui, donc, disparaît le premier et le seul argument de l'EDF et du CEA : la légalité. Aujourd'hui la légalité a changé de camp puisque toute une région, soutenue par l'ensemble du corps scientifique, condamne la fuite échevelée-livide vers la société du plutonium avarié. Cette évolution de la légalité, l'EDF ne peut plus continuer à l'ignorer. Elle a obtenu d'un parlement-fantôme un chèque en blanc nucléaire où le passage aux surgénérateurs était masqué derrière des arguments économiques truqués. Mais la légalité évolue, comme la vérité scientifique. On a vu récemment des parlementaires, des gouvernements se déjuger pour des motifs aussi badins que les plus-values ou la taxe professionnelle. L'avenir des générations futures mérite bien un réexamen des options nucléaires.

Si l'EDF, passant outre, décidait de brusquer les choses, de devancer les choix électoraux et de hâter la construction de Super-Phénix, tout en faisant gazer et matraquer les éventuels manifestants, il faut qu'elle sache une chose, l'EDF : les populations seraient en état de légitime défense contre la force de l'illégalité. Le Vercors et les Glières ne sont pas très loin de Malville. Les dirigeants, les ingénieurs et les techniciens de l'EDF doivent s'en souvenir. Qu'ils ne viennent pas pleurer ensuite s'il leur arrive personnellement malheur...

Arthur

Pean et Barnier



Isolation et récupération

Les plans et la construction de la maison ont été réalisés par une équipe comprenant des membres de trois instituts, dont le Laboratoire d'isolation thermique, animé par le professeur Korsgaard. Le principe de base de la construction est l'isolation. La maison est édifée sur une structure d'acier où sont fixés, à l'extérieur, une mince plaque de fibro-ciment laquée blanc et, à l'intérieur, une paroi préfabriquée hautement isolante. Cette dernière est constituée d'une mince feuille de contreplaqué encolée sur ses deux faces à des bandes de laine minérales, le tout sur une épaisseur de 30 cm. Elle est utilisée aussi bien pour les murs que pour les planchers et le toit.

Les fenêtres sont faites de doubles vitrages et un système original d'isolation a été imaginé : des petites balles de plastique sont soufflées la nuit entre les deux lames de verre de la fenêtre, ce qui permet de réduire le coefficient de transmission de la chaleur au huitième de sa valeur (de 3 W/m² à 0,4 W/m²). Des volets très isolants à déplacement latéral sont commandés de l'intérieur.

Même dans une maison très isolée, le nécessaire renouvellement de l'air crée une perte de chaleur importante. Dans la maison « Zéro-énergie », une unité de récupération permet à l'air chaud rejeté par le système de ventilation de céder 80 % de sa chaleur à l'air frais.

Rien ne se perd : la chaleur de l'eau chaude domestique est également récupérée à 50 % grâce à un système de serpentins, qui recueille l'eau chaude des bains, de la machine à laver, et des autres appareils.



Chaleur animale

Les concepteurs du prototype ont calculé les dimensions de la maison et du système de chauffage solaire à partir d'un bilan de chaleur totale établi sur « l'année de référence ». C'est une collection de renseignements climatiques traités par ordinateur qui permet d'obtenir un profil précis des paramètres agissant sur l'habitat à un endroit donné (température extérieure, heures d'ensoleillement, vent, humidité, types de nuages, etc.)

RIEN QUE LE SOLEIL !!!

(suite de la page 1)



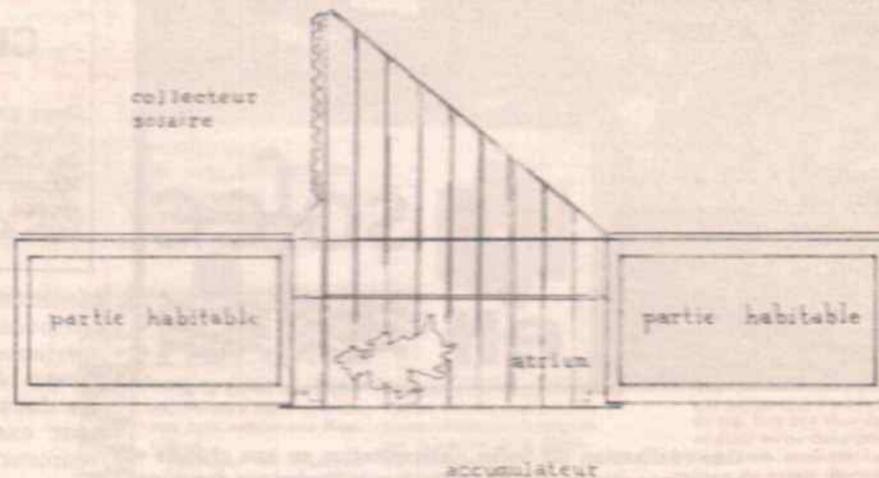
Les chercheurs ont également pris en compte pour leurs calculs les différentes sources de chaleur « naturelles » de la maison. Ils en ont distingué quatre : la chaleur du rayonnement solaire à travers les fenêtres, les radiations solaires transmises par le toit et les murs, la chaleur fournie par l'éclairage et les appareils électriques de la maison, tels que la télévision, les machines à laver, etc. Enfin, la chaleur émise par les habitants eux-mêmes. Les calculs ont été faits pour quatre personnes en activité huit heures par jour, ce qui totalise 8 kwh par jour.

Grâce à toutes ces informations, l'ordinateur a calculé avec précision les besoins en chaleur de la maison et a donné des valeurs précises pour l'installation de chauffage solaire. Il a examiné jusqu'aux données les plus minimes, telles que la réduction de la radiation solaire par la poussière. Le système solaire choisi est une installation de capteurs plans à eau avec stockage dans une cuve. Les capteurs en double vitrage sont isolés avec de la laine de verre et couvrent une surface totale de 40 mètres carrés. L'ensemble est installé sur le mur sud vertical de l'atrium. L'accumulateur de chaleur est constitué de deux cuves, l'une de 3 m³, l'autre de 30 m³, enterrée et hautement isolée par 60 cm

de laine minérale. Elle permet de garder les calories solaires récoltées pendant les mois d'été et les réutiliser en hiver. Une circulation directe de l'eau est établie entre les cuves et l'ensemble de capteurs solaires. Au printemps, la température des cuves est relativement basse, avec un minimum de 45 °C

L'énergie solaire accumulée par le système totalise 9000 kilowatts-heures par années, ce qui suffit amplement pour vivre au chaud et au soleil.

La maison « Energie-zéro » prouve qu'il est possible de chauffer une maison avec le soleil et une isolation adéquate.



à la mi-janvier, et le rendement des capteurs est d'environ 35 %. En automne, la température de la cuve atteint son maximum, 90 °C en septembre, et le collecteur solaire a seulement un rendement de 15 à 20 %.

La méthode de calcul par ordinateur est transposable en France. Yves Lenoir des Amis de la Terre a étudié un projet de maison tout-solaire à partir de cette méthode (disponible aux Amis de la Terre, 117, avenue de Choisy,



Paris 13^e). L'étude complète du Professeur Korsgaard a été traduite en français (disponible chez Michel Bainier, le Manoir Emilie, 17530 Arvert, 10 F). Deux jeunes Français, Philippe Pean et Michel Bainier, enthousiasmés par leur visite à la maison Energie-zéro, ont décidé de construire une maison conçue sur le même principe dans l'île de Ré. Si sa réalisation aboutit, elle démontrera que, contrairement aux affirmations d'EDF le soleil n'est pas qu'une énergie d'appoint, mais peut devenir, avec un peu d'intelligence, une source d'énergie totale.

Dominique Simonnet

D'après les notes de voyage de Philippe Pean et Michel Barnier et les documents du professeur Korsgaard.

LES PETROLIERS DANS L'ENERGIE SOLAIRE

Les techniques liées à l'énergie solaire risquent fort bien de se retrouver uniquement aux mains d'industriels voraces. J.C. Colli, Délégué aux Energies Nouvelles, le reconnaît et s'en réjouit : « les alligators commencent à se remuer ». Il nous a semblé intéressant d'observer comment ceux-ci s'y prennent pour mettre leurs grosses pattes sur ce qui paraissait par définition insaisissable : le soleil. La compagnie pétrolière Elf est un bon exemple. M. Serge Biélikoff, responsable du département solaire d'Elf-Aquitaine, nous a aimablement renseigné.

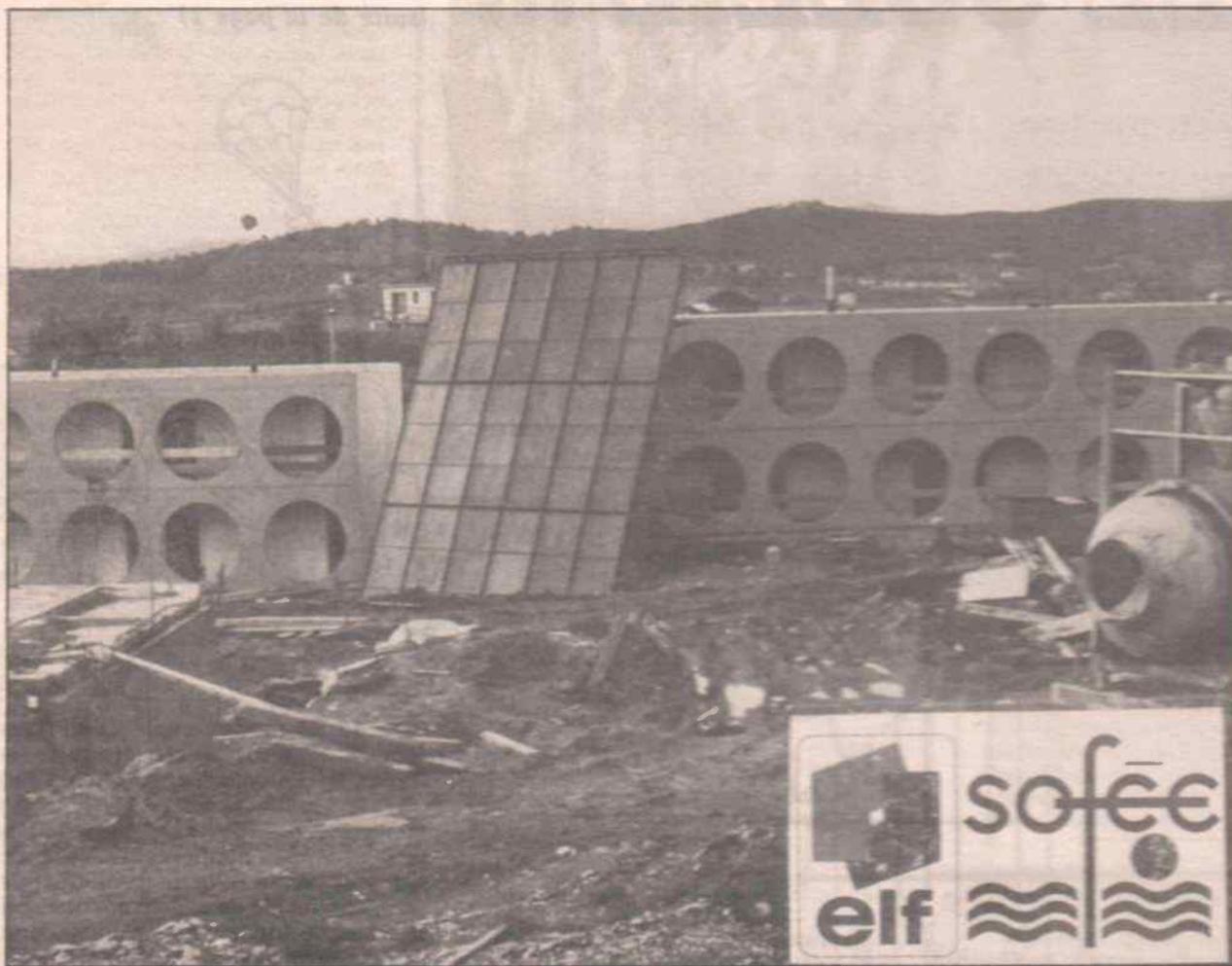
LORSQUE la Délégation aux énergies nouvelles a recherché des gens « sérieux » pour faire du soleil et de la géothermie, autre chose que de l'artisanat ou du laboratoire, elle n'a pas tardé à susciter l'intérêt des pétroliers. Car qui dit géothermie, sous-entend forages. Qui dit énergie solaire signifie études thermiques. Des domaines familiers pour un groupe pétrolier. Pour Elf donc, géothermie et solaire se situent aux frontières de son secteur traditionnel.

Peut-on pour autant accuser les pétroliers de vouloir faire main basse sur l'énergie solaire ? Pour M. Biélikoff, la réponse est non car il y avait dans la maison plusieurs ingénieurs et techniciens qui s'y intéressaient. Le coup de pouce a été donné par la Délégation aux énergies nouvelles. D'ailleurs, nos réalisations situent nos appétits. Il ne s'agit pas de monopole mais de prise de participation dans de petites entreprises.

Un exemple : la Sofee, entreprise catalane dirigée

par Jean-Pierre Madern, fabriquait des chauffe-eau solaires, avec des moyens financiers réduits. La bonne fée Elf est passée par là. Coup de baguette magique. La Sofee dispose désormais d'un appui financier et technique considérable. Le stade « artisanal » est dépassé. Le solaire pourra enfin être coté en bourse.

Elf, un groupe de mécènes ? Pas vraiment, admet M. Biélikoff. Elf a aussi une image de marque à défendre. Pour un groupe de pointe dont la spécialité est l'énergie, il s'agit de ne pas laisser de côté un secteur pionnier d'avenir. « Mais nous ne sommes pas des requins non plus. D'abord parce qu'il n'y a pas matière à s'enrichir. Car nul ne peut dire quelle sera la technique solaire qui l'emportera dans quelques années. De plus, la prise de participation chez Sofee reste très minoritaire. On tient beaucoup à ne pas se faire accuser d'avoir voulu avaler le solaire. On souhaite aider, sans interférer. » M. Biélikoff siège tout de même au Conseil d'administration de la Sofee...



document elf.



pile/motopompe qui fournit assez d'eau pour un important troupeau de moutons.

Le département solaire d'Elf s'intéresse également aux systèmes permettant le dessalement des eaux

CENTRALES SOLAIRES

Deux projets de petites centrales solaires viennent d'être adoptés par le gouvernement. Le premier sera l'œuvre du Cethel, groupement formé par Saint-Gobain-Pont à Mousson, Fives Babcock, Serl Renault et Heurtey. Le second sera réalisé par la société Bertin avec l'aide probable de PUK et du CEA.

saumâtres. On n'en est encore qu'au stade de la démonstration, près de Perpignan, mais on envisage sérieusement son application en Tunisie notamment. Autre marché possible : l'application du solaire dans le domaine de la climatisation (on actionne par exemple des climatiseurs classiques avec des capteurs solaires).

Les chauffe-eau, le chauffage, l'irrigation, le conditionnement d'air, le dessalement des eaux, ça fait de bons créneaux. Coco ! Et si les artisans, les bricoleurs, les rêveurs, les pas-sérieux, les pas-crédibles s'y mettaient aussi ?

Christiane Ellis

• on sensibilise

La part que représente le secteur solaire dans le budget général du groupe Elf est difficile à évaluer. Sur le plan des investissements, il représente peu de chose. Par contre, le solaire représente plus de 10 % du budget recherche « raffinerie et distribution » (pétrochimie exclue). Ce qui montre l'intérêt et la foi qu'Elf met dans les énergies nouvelles. Selon M. Biélikoff, Elf, pour l'instant, ne vise pas autre chose que la « sensibilisation » du public.

Ainsi diverses opérations publicitaires ont été lancées, toujours avec la participation bienveillante de la Délégation aux énergies nouvelles. En 1976, une caravane a circulé sur les plages et dans les stations balnéaires, vantant entre autre choses les mérites des chauffe-eau solaires. En 1977, ce sera l'opération station-service : sur les autoroutes du midi, Elf vous offrira des lavabos alimentés en eau chaude par des capteurs solaires. Toujours pour « informer » et « sensibiliser ».

Le désintéressement de Elf ne l'amène pas pour autant à négliger les autres aspects de l'énergie solaire : dans le secteur des photopiles, Elf a réalisé une association (pas encore juridiquement constituée) avec les pompes Guinard. Il s'agit de promouvoir la vente d'ensembles de pompage alimentés en énergie électrique par des cellules photovoltaïques (photopiles) et permettant l'utilisation de nappes d'eau souterraines. Le coulage direct photopiles/moto-pompe assure un rendement satisfaisant et réduit à rien la maintenance technique du système. Ce qui le rend particulièrement bien adapté aux régions arides et désertiques. Guinard constitue le côté technique de l'association. Elf et son groupe d'étude seraient plutôt le côté marketing : enquêtes hydrographiques et « sensibilisation » des gouvernements éventuellement concernés. Une pompe solaire de 500 W suffit aux besoins d'un troupeau de 500 à 3000 têtes ou à l'irrigation de 3 à 6 ha (selon la profondeur de la nappe). Un système est actuellement en démonstration en Corse. Guinard et Elf ont installé un ensemble photo-

Une réalisation Elf-Sofee : alimentation en eau chaude et chauffage solaire de l'Ecole Nationale Technique des mines d'Alès.

Réalisation Elf Pompe Guinard : Station de pompage solaire en Corse.



DU « COMMUNISME » AU COMMUNISME

Avant de voter, il faut commencer par se prendre en charge soi-même.

Le communisme à goulag humain a libéré Boukovski contre la vie d'un prisonnier de Pinochet. Ce faisant, l'URSS s'est naïvement placée en parallèle du Chili, et il est vrai que les appareils d'Etat y sont les mêmes. On aurait aussi pu échanger Baader, autre opposant à la raison d'Etat. Le communiste français Marchais a justement qualifié ce troc humain de « lamentable ». C'est pas en France que les contestataires de l'absurde étatique pourraient moisir en taule (par exemple les membres des comités de soldats, les anars espagnols ou les autonomistes bretons et corses), sans que la classe ouvrière pousse, par la voix de Marchais, des cris indignés. La réaction de Marchais nous rassure : on pourra ne pas être d'accord avec l'Etat de la gauche sans se faire castagner ou embastiller...

D'ailleurs, y aura-t-il encore un Etat en 79 ? La dictature du prolétariat abandonnée avant même que le prolo ne soit promu dictateur, on passera illico presto au stade suivant du programme marxiste : la dissolution progressive de l'Etat qui est, comme chacun sait, le véritable exploiteur actuel du pauvre peuple. Tout marxiste qui battraient campagne électorale en 77-78, sans faire explicitement référence à ce point essentiel de la libération de l'homme, sera traité d'opportuniste, voire d'apprenti-gardien des goulags. Persiste et signe.

Passons apparemment du coq à l'âne, pour magnifier un fait divers digne de l'an 01 : à Toulouse, les caissières d'un hyper-marché se sont fait la malle avant l'heure de fermeture. Les clients ont retrouvé sans tarder les réflexes anars de la « reprise individuelle » et ont volé les voleurs, entendez ont battu le record mondial de course vers la sortie libre en caddie surchargé. Six imbéciles, six seulement, la vie est belle, ont calculé le montant de leurs achats et laissé un chèque sur la caisse vide. C'étaient des mecs, ils se disaient c'est trop beau, c'est Noël avant l'heure, il doit y avoir un truc, des espions électroniques, des CRS déguisés en sapins... Préjudice total pour le Mammoth toulousain : 150.000 F. Quand on sait que les grandes surfaces volent trois fois le client, sur la qualité chimique de la bouffe, sur les marges bénéficiaires, et sur le placement en bourse de ces rapines légales, on mesure le vrai préjudice : il est esthétique et culturel. Ça va donner des idées aux exploitées des caisses. En tous cas, ça vengera les pauvres vieilles que j'ai vu traînées au tribunal par les gorilles de Carrefour pour une boîte de sardines...

Dans « Jonas » merveilleux film suisse de Tanner, une caissière de supermarché qui faisait des fleurs aux clients impécunieux est punie de trois mois de prison. A Dijon le PDG d'un supermar-



ché qui truquait ses prix et tournait le plan Barre) a été puni d'une amende de 6.000 F. Toute la justice de classe est là. Si tu voles la propriété privée, c'est un crime qui mérite l'internement. Si tu voles le bien public, c'est une réprimande sans conséquences. A bas la propriété privée ! A bas la propriété ! Aucune révolution digne de ce nom et de cet espoir ne peut naître sans abolition de la propriété privée sous toutes ses formes, matérielles ou familiales. Mon Dieu, mes collections de timbres ! mon Dieu, mes femmes ! Chirac peut toujours effrayer les foules avec le mot « collectivisme », moderne substitut du couteau stalinien entre les dents, ça ne devrait abuser personne. Tout est collectif sur terre, car rien n'appartient à personne. Le « chiraquisme », nouvel avatar de l'exploitation de l'homme par le bourgeois, ne peut pas être, ne sera jamais, comme il prétend l'être, préoccupé par la question écologique. Et ses adversaires « collectivistes » ne collectivisent rien du tout, sinon la bureaucratie, puisqu'ils conservent la propriété privée et la famille patriarcale, là où naît et prospère l'aliénation. Cela dit pour préciser un peu les enjeux, à l'heure où les grands remugles électoraux nous montent au nez avec insistance. Tous les partis récupéreront les problèmes du « cadre de vie », mais nous saurons qu'ils ne peuvent pas comprendre l'écologie dont ils ne savent rien pour viser seulement ses suffrages.

L'écologie, dirait Jerry Rubin, c'est pas comment on vote, c'est comment on vit.

Nous voici ramenés à la question du communisme de base agitée par Courronner et ses CRAC(s). Les réactions à ces pionniers de la commune moderne

arrivent toujours au journal. C'est fou le nombre de Crac(s) dissidents, maintenus ou renaissants que le problème des élections et des candidats verts a cessé d'intéresser depuis longtemps.

La parole est à Thierry Sal-lantin, SCI du Bac, Blanes, 11220 Talairan.

« 850 bornes pour venir à Paris rappeler qu'on existe, nous un collectif débutant, nous 125 ha avec un hameau, nous beaucoup de potentialités mais qui sommes trop peu connus, donc on manque de visites de mecs et de nanas désirant vivre cette révolution et s'installer avec nous, enfin nous la scission de Vitry-Crac d'août 76, scission mûrie deux longs mois, scission qui a autant sinon plus le droit aux pages de la G.O. que ceux qui sont actuellement à Vitry et viennent d'y écrire deux pages. Nous tenons un espace libéré qui est un atout majeur pour une expérience de grande communauté ou micro-société. Nous considérons ceux de Vitry comme des loubards squatters d'une maison qui est toujours juridiquement à Raymond Courronner... », etc. Suivent des attaques personnelles contre la bande Cocoli, voir G.O. N° 133, que nous sucrons car ça commence à bien faire cette polémique personnalisée pour ou contre Courronner.

La parole est à Robert Laplace (Carpentras)

« Vouloir changer la mentalité de la fourmière humaine est-ce bien souhaiter un retranchement ? Ou est-ce plutôt résister à l'aliénation globale en pleine prise avec le milieu bio-économique de la vie. L'esprit de résistance à l'aliénation paraît tendre vers l'efficacité s'il se développe en osmose avec le tissu social, puisque l'échec des tentatives communautaires découle certainement de l'impossibilité pour l'individu de se passer d'elle. La psychanalyse de masse se fait dans la masse, pas dans 300 hectares symboliques entre cent pratiquants de la religion collectiviste canés. Il y a tant de barrières à rompre. Il n'y a pas à s'y enfermer en raflant de ci de là les erreurs millénaires pour les accaparer en deça. La seule communauté à construire est planétaire... »

La parole est à Marianne Gless, IMMK-MCD, 5, rue St Louis, Strasbourg.

« Courronner ne fait qu'une proposition de plus pour gérer rationnellement le capitalisme avancé (sélection par psychiatrie, cautionnement collectif du productivisme, revalorisation de l'esprit de conquête et d'entreprise, éli-

mination des secteurs non concentrables, promotion d'un modèle unique d'organisation sociale, etc.) Je ne vais pas m'étendre là dessus, les Assises du Mouvement écologique, organisées par Ecologie et Survie à Mulhouse, ont tartiné deux jours dans ce sens, usant la réflexion des groupes à se questionner s'il valait mieux des immeubles de cinq ou de quatre étages, des minibus ou des tramways dans la future société écologique; idem pour le prophétisme AA dont le nec plus ultra est l'appropriation de la « vraie » vie consciente, qui te permet d'accepter d'agir sur tous les bobos de la centralisation culturelle, sans remettre celle-ci en cause, ce qui plaît bien au Club de Rome pour lequel la planète, découpée en petites unités de production et de vie sagement ordonnée autour d'un consensus de survie, représente la panacée à moyen terme. Panacée qui éloignerait les gâchis trop criants et dangereux (nucléaire, pollution), sans toucher à la vision monoculturelle donc à l'exercice d'un unique pouvoir. »

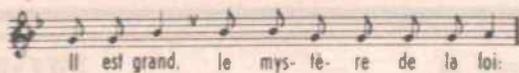
La parole est à Jean Auzer, 197, rue Veillot, Villeurbanne.

« Je crois très difficile actuellement de créer d'une manière volontariste des communautés, surtout à une échelle telle que les conçoit Courronner. Du moins, et encore le résultat n'est pas évident, ça implique forcément, si on veut tenter de le faire, de passer par une série de concessions telles qu'il les énumère (sans les qualifier ainsi et c'est surtout ça qu'on peut lui reprocher). Ou elles vous fassent bondir, ces concessions, soit ! Mais il reste que certaines considérations sur les communautés actuelles sont justes et que les grandes communautés qui existent encore, sous la forme tribale généralement, ou celles qui ont existé de façon plus volontariste en France les siècles passés, n'étaient ou ne ne sont, à ma connaissance, pas idéales. Elles se sont constituées : soit par nécessité vitale, soit par regroupement progressif autour d'un noyau par affinité, et leur création leur fonctionnement, n'excluent pas totalement les phénomènes de pouvoir et de rejet. Quant aux chances du processus communautaire aujourd'hui, elles me semblent limitées dans la mesure où il est nécessaire, pour qu'une communauté ait une chance de viabilité, que les individus qui la composent aient commencé par se prendre en charge eux-même. Se débarrasser du réflexe inverse, qui est la base du système dans lequel nous baignons, n'est pas une petite affaire. »

extraits de lettres « manipulés » par Arthur

NOËL FÊTE DE L'AMOUR

Le célébrant:



Il est grand, le mys-tè-re de la loi:

TU M'AIMES, DONC
TU M'ACHÈTES QUELQUE
CHOSE...



Saint, Sa

Ré, mi

plis de fa

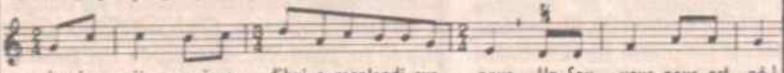
ti,

ni soit

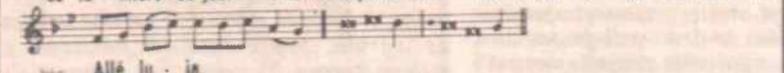
L'assemblée:

Louange à toi, Sei gneur Jé - sus

ET PLUS TU M'AIMES,
PLUS TU M'ACHÈTES DE CHOSES!



La lu-mière au-jour - d'hui a resplendi sur nous: Un Sau-veur nous est né!

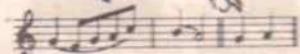
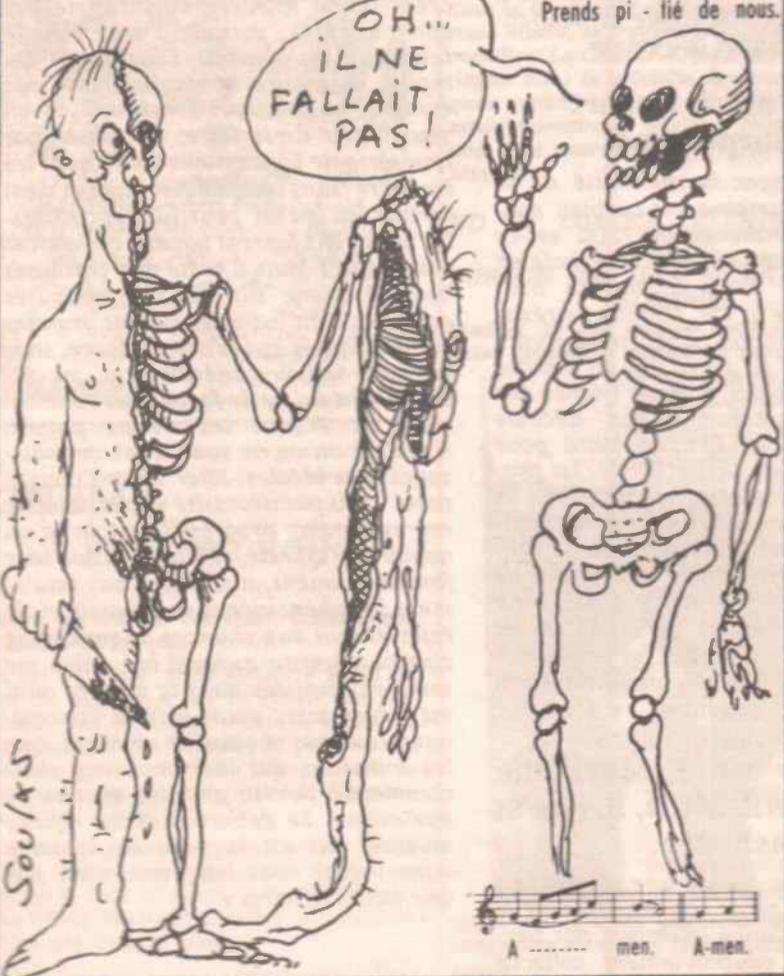


Alle lu - ie.

MAIS NOËL NE SERAIT PAS
PARFAIT SANS QUE SE MANIFESTE
L'AMOUR DU PROCHAIN -
PENSEZ À CEUX QUI
N'ONT RIEN!

L'assemblée:

Prends pi - lié de nous.



A men. A-men.

les assises du mâle phallocrate

L'Amour, dans notre société, n'a malheureusement pas un but rationnel. La plupart de nos concitoyens « aiment » pour leur plaisir propre. Ce qui fait la plus grande misère de cette façon d'agir c'est qu'ils ne tiennent aucunement compte de ce que désirent leurs partenaires. Incriminer l'homme qui, en ne le devinant pas, prouve son désintéressement, son esprit fermé, son utilisation de la solution de facilité et son égoïsme. Peu lui importe si, par sa nature réceptive, elle demande plus d'attention de sa part; ce qui compte simplement pour la bonne conscience c'est de se retrouver, le plus rapidement possible, là où le retour est impossible; derrière la porte du plaisir.

La femme, objet conçu pour l'homme et ses besoins, dotée de multiples agréments dont il néglige l'usage, permet l'évasion vers un univers meilleur. Il ne la connaît pas, ne l'aime pas, il ne découvre en elle que l'idéale issue à ses élans physiologiques de mâle. Quand nous aurons-nous la chance de montrer qu'il apprend à l'aimer? Par ses mille facettes étincelantes, elle est le complément indispensable à l'équilibre du couple tel que la logique le définit.

Bien faible équilibre, à dire vrai, car il est difficile d'ôter de son esprit l'image si frustrante de l'homme se libérant, de ses pulsions sexuelles, en une femme ne pouvant que douloureusement, le subir. Bon nombre d'entre elles ont perdu, ainsi, toute notion de sensibilité. Pourtant, rien n'est plus beau que de lui faire sentir qu'elle existe pour elle et non pour cet acte sexuel uniquement. Où trouver le respect et la considération de la femme? Je crois que nous avons oublié, nous hommes, que nous sommes les fruits de neuf mois d'un total don de soi de chacune d'elles. Méditons et réfléchissons, si cela est possible, sur le fait qu'une femme a besoin de beaucoup de douceurs et de caresses et n'oublions jamais de la respecter.

Quant à vous, les « don Juan de l'acte sexuel », vous est-il arrivé de donner, rien qu'une seule fois dans votre vie, agréable et évasive, le plaisir maximal à une femme? Un plaisir aussi fort que celui qui vous permet de vous endormir, bien calmement, après avoir accompli en maîtres votre devoir de générateurs; un plaisir capable de

la laisser dans l'extase et lui montrant qu'elle n'est pas un objet de vos besoins. Néanmoins, je vous tire mon chapeau, je n'ai rien à vous apprendre sur les nombreuses façons de faire l'amour. Mais laissez moi vous dire que je place comme base essentielle de ce grand respect que j'ai de la femme qui le mérite, le besoin de lui donner du plaisir. Il est primordial, à mon goût, de permettre à la jeune fille qui partage mes instants merveilleux, de parvenir là où elle ressent le plus de jouissance. J'aime la femme pour elle, pour toutes les tendresses dont elle s'enveloppe. Quand elle se donne, quand elle trouve un être à la mesure de sa demande physique, elle demeure parfaite. Je respecte en elle les merveilles que la vraie nature lui a confiées.



Heureusement qu'il y a quand même des hommes comme moi pour chanter ses vertus...

Il est pourtant facile de se considérer comme différent de ces « faiseurs d'amours » qui ne se fixent, en ce monde, qu'un but: profiter au maximum de ce que la nature leur a fourni pour se livrer à l'extériorisation de leurs instincts. Dites-moi finalement, vous autres, que seriez-vous capables de donner à une femme si l'on vous privait soudainement de cet attribut, ce symbole si imposant de virilité et de puissance? Auriez-vous assez de raison et d'intelligence pour limiter votre plaisir à celui d'en offrir à votre compagne? Permettez-moi d'en douter et laissez-moi penser que vous ne seriez alors que des déchets errants aux plaisirs insouviés. Ne nous est-il jamais venu à l'idée que l'on pouvait apporter le bonheur à une femme sans obligatoirement lui faire l'amour.

Olivier Steffen

Tarzan is good for you

Tarzan est gratifié d'une séance de cinéma dans la jungle. On lui montre un train lancé à 150 à l'heure. Tarzan demande: pour quoi faire? Pour aller plus vite. Pour quoi faire? demande encore Tarzan, et

l'homme civilisé ne trouve plus de réponse.

Un Américain de la Nouvelle-Angleterre, qui vivait au siècle dernier, ne comprenait pas non plus pourquoi ses contemporains se montraient si assoiffés de vitesse. « Je m'en allai dans les bois pour vivre sans hâte, faire face seulement aux faits essentiels de la vie, découvrir ce qu'elle avait à m'enseigner, afin de ne pas m'apercevoir, à l'heure de ma mort, que je n'avais pas vécu », écrit Thoreau dans « Walden ». Et cet énergumène se construisit de ses mains une cabane au bord d'un étang. Rousseau, quant à lui, était un sauvage plus policé, mais il écrivait aussi bien que Tarzan sait nager vite. Il constate que « l'homme est né libre, et partout il est dans les fers ». Cette seule petite phrase pulvérise tous les fondements de la civilisation.

Car la civilisation est une imposture. Tarzan, l'homme de la jungle, le primaire lucide, le dénonce dans chaque film, dans chaque livre. Hommes civilisés mauvais, fait Tarzan, et il casse les fusils. S'il y avait plus d'hommes comme vous, remarque un intrus, les peuples de la terre vivraient heureux. Voilà tout le problème: comment mettre sur pied des pépinières



EXCLUSIF!
Les mystiques ne suffisaient pas! Il y a encore des admirateurs de Tarzan qui lisent la G.O!

res de Tarzan? Il faudrait une foule de Rousseau, de Thoreau, qui tournent délibérément le dos à la civilisation.

Et la télévision vint à notre secours! En programmant tous les quinze jours une aventure de Tarzan, F R 3 devient l'allié précieux des négateurs de la civilisation. La nostalgie de la vie primitive s'amplifie à mesure que la notion de progrès se fait plus douteuse. Nous savons depuis longtemps qu'il est stérile d'aller en avant. Le bonheur de l'humanité n'est pas devant elle, mais derrière. Et cela, un technocra-



si
la fête existait,
faudrait y venir
tout nu



te ne pourra jamais le comprendre. Tarzan est le symbole même de l'homme primitif qui vit dans une nature féconde, harmonieuse. Le domaine de l'homme-singe est un reflet du paradis terrestre, ce paradis saccagé par l'événement de la civilisation.

C'est donc en arrière qu'il faut regarder, et non en avant. « Simplifiez ! Simplifiez ! » disait encore Thoreau, le philosophe qui vivait dans les bois. Et Rousseau d'ajouter, en une prose éclatante : « C'est à force de nous travailler pour augmenter notre bonheur que nous le changeons en misère. Tout homme qui ne voudrait que vivre serait heureux. »

Vous voyez comment parlaient les philosophes anciens que vous méprisez ? Ecoutez encore cette sentence d'Aristippe, dont l'enseignement a traversé vingt-quatre siècles : « Ne donne aucune valeur à quoi que ce soit dont tu puisses te passer ».

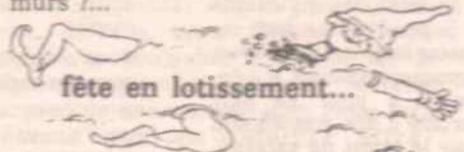
Et nous pouvons nous passer de la civilisation.

Depuis quelque temps, le cri modulé de Tarzan monte des cours d'écoles et des arrière-cours crasseuses. Il monte comme un espoir, car la jeunesse rêve de rejeter le carcan de la civilisation pour vivre libre comme Tarzan ! Ce germe est inoculé dans l'esprit de milliers de gosses. Pourra-t-on jamais en tirer les conséquences ? Faut-il voir une intention dans le choix des films programmés par la télévision ? Certes, oui, mais dans le cas du mythe de Tarzan que FR3 réanime, il ne peut s'agir que d'une intention inconsciente provoquée par les courants souterrains des motivations que Jung a mises en relief. Les avatars de la civilisation industrielle à l'essoufflement accentuent les aspirations essentielles de l'être humain : vivre dans un espace naturel sans contraintes et sans lois !

Nous nous souviendrons de Tarzan, mes frères, lorsque l'herbe repoussera sur les ruines de la civilisation...

Hubert Burger

C'EST chouette, la fête du PSU : deux jours de bon climat. Mais est-ce que c'est ça, la Fête ? Peut-on parler de Fête là où des groupes viennent avant tout pour vendre leur produit (objet, publication, idée, projet) et se placent pour ce faire dans le petit box qu'on leur a désigné à cet effet en bordure de prairie, bien clos, bien séparé de celui du voisin de droite comme du voisin de gauche, qu'on fait « garder » par un copain quand on va boire un coup et qu'il est recommandé de ne pas détériorer en faisant de trous dans les murs ?...



Cette organisation me fait penser aux nouveaux villages en copropriété : chacun son petit lot, son petit lopin, avec des petites haies symboliques pour séparer les possessions. Je n'ai rien contre ce type de village : j'y habite. Mais je ne dis pas que c'est la Fête.

Premier échec avoué de la dernière fête du PSU : il y a eu des vols. Indignation des militants. Une dame qui semble plus ou moins faire partie du comité d'organisation annonce que c'est bien triste, mais dans ces conditions, l'année prochaine on sera obligé de renforcer le service d'ordre (elle dit : « S.O. », c'est plus pudique). Ben voyons ! Faut pas vous étonner, Madame : à partir du moment où le cadre de la fête recrée, malgré sa bonne ambiance et l'apparente camaraderie, les structures de la petite propriété privée, elle recrée du même coup les tares de celle-ci : vol et répression. Voleur, volé, flic. A partir du moment où on accepte qu'il y ait un porte-feuille gardé, on accepte en même temps le porte-feuille volé et le flic pour réprimer le vol.

Si elle existait, la Fête, ce serait avant tout le partage. Ou alors, faudrait y venir tout nu.

Remarquez, tout nus, on y était beaucoup à cette fête du PSU. Il faisait très chaud, y avait un jet d'eau, personne ne gênait personne, des homosexuels s'embrassaient gentiment sur la pelouse... On aurait pu croire qu'un des aspects fondamentaux de la fête, la liberté sexuelle totale, allait, lui, être presque parfaitement réussi.

Làs ! làs !... Après le vol, les vols ! Dans la nuit du samedi au dimanche, des « éléments extérieurs » (?), des « loubards » (?) se sont livrés à plusieurs tentatives de viol sur des filles paisiblement endormies dans leurs tentes. Dimanche après-midi, on annonce un petit colloque pour « en » parler. J'y cours. J'y apprendis que les gentils homosexuels se sont fait tabasser par les mêmes « loubards », qu'il y en a un à

l'hôpital. Triste. Est-ce que, entre gens intelligents et avertis que nous sommes, nous autres élites de l'extrême-gauche réunies sur l'herbe rare de la Courneuve, on va maintenant se livrer à une profonde analyse de l'affaire ? Non. Ça aussi, c'est raté. On parle en bloc des vols et des viols, comme si c'était le même problème, et on retombe toujours sur le fameux S.O. Il y a pourtant quelques interventions plus intéressantes, mais elles sont mal entendues. Et puis, faut se dépêcher pour laisser la place à je ne sais plus quel important forum, politique lui. Soyez sérieux, quoi, y a pas que le cul dans la vie. Et l'année prochaine, mesdemoiselles, emportez votre sifflet d'alarme...



On y viendrait tout nu, à la Fête, si elle existait. Mais tout nu, ça voudrait dire tout nu. En sachant que la peau aussi, ça se partage. Mais en sachant également que partager ne veut pas dire convoiter brutalement ni prendre de force. On serait entre gens hautement civilisés.

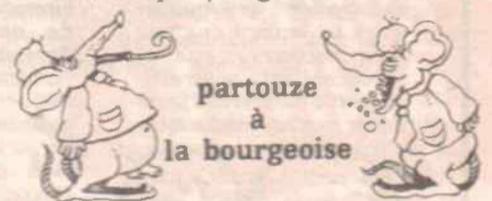
Un rêve.

Civilisés, on ne l'est pas. Ni toi, ni moi, ni le loulou de banlieue ni la dame du PSU. On vit dans une société compartimentée, hiérarchisée, compétitive, égoïste, répressive, phalocrate, bête : le contraire d'une civilisation. Là dedans, on se démerde. On parvient, individuellement ou en petits groupes, à comprendre certains trucs, à faire tomber quelques tabous. Pas tous les mêmes. Pas tous au même niveau. Pas tous au même moment. Alors, « faire la fête » ensemble...

Prétendre faire la fête ensemble, c'est se foutre de bonnes grosses œillères roses de chaque côté de la tête. C'est se faire croire que le monde a chaud parce que, soi, on tient une flamme au creux de la main. C'est s'imaginer, parce qu'on a lu Reich, beaucoup réfléchi ou rencontré Machin qui vous a tout fait découvrir, que le voisin et le voisin du voisin ont eux aussi lu Reich, beaucoup réfléchi et rencontré Chose.

Se libérer sur la pelouse de la Courneuve, pouvoir se balader deux jours les seins à l'air et le zizi au vent, se peloter entre hommes ou entre femmes, voir des mômes nus vous courir entre les jambes, c'est chouette. Merveilleux que la fête du PSU permette ça. Merci le PSU. Mais qu'est-ce que ça signifie si cette fête sexuelle, cette épisodique libération, ces deux jours entre guillemets, entre parenthèses, n'intègrent

pas le dit « loubard », sa fête à lui, son incompréhension, ses tabous et ses fantasmes et ne parviennent à opposer à ses erreurs que le service d'ordre ? Qu'est ce que ça signifie ?



Ça signifie soit que la fête est prématurée, soit qu'elle ne peut qu'être le fait d'une élite, ce qui revient au même.

Ça signifie, osez l'avouer la dame au S.O., que pour qu'il y ait Fête, avec le grand F, il faudrait relever le pont levis une fois les braves tous entrés afin que le fruste manant ne puisse venir souiller les moquettes immaculées de nos âmes libérées avec la fange de ses gros sabots de plouc ensuqué ! Non ?

Faut assumer.

Deux solutions. Pour des militants, j'entends. Ou bien laisser tomber toute idée de Fête, se disant qu'on a vraiment rien inventé, qu'il y a beau temps que les bourgeois savent la faire, eux, la fête de cette manière : quand ils bombancent ou partouzent, ils se gardent bien de laisser ouverte la porte qui permettrait à la concierge pataude et à l'éboueur lourdaud de venir se joindre à leurs ébats raffinés. Si c'est pour reproduire, en plus aimable, en plus entr'ouvert (en plus... hypocrite ?) ce modèle de comportement, pas la peine de s'appeler PSU ou « Gueule Ouverte ». On organisera des meetings ou des foires. Mais pas la Fête. On doit se refuser à être le producteur de cet ersatz, de ce nouvel objet de consommation attrappe-couillons.



Deuxième solution, assumer de plus en plus ferme. Déclarer que se balader librement à poil, pour une femme c'est vachement important, que si on ne peut pas le faire à Courneuve, à Malville ou dans quelque autre fête politique, on ne pourra jamais le faire nulle part, que si on n'abolit pas, là au moins, l'agression sexuelle, on ne l'abolira jamais... Et y aller comme on monte aux barricades : en sachant qu'on va se faire tuer (violer), que c'est pour la bonne cause et faut bien des martyrs.

Ben le casse-pipe, pour moi, c'est pas non plus la Fête.

(A suivre quand j'aurai reçu du courrier)

Isabelle Cabut

PROCES CONTRE PECHINEY

Les Amis de la Terre ont déposé sept recours devant le Tribunal administratif de Paris contre les décisions du ministre de l'environnement de passer des contrats de programme avec Pechiney-

Ugine-Kuhlmann. Ils ont aussi déposé deux recours contre des arrêtés définissant les normes d'effluents radioactifs liquides des centrales nucléaires.

Imagine-t-on que le Ministre de l'Intérieur puisse passer avec une association de malfaiteurs un accord aux termes duquel ceux-ci renonceraient progressivement à commettre leurs délits et dégradations,



moennant le versement à chacun de leurs membres d'une certaine somme d'argent destinée à permettre leur reclassement ? C'est pourtant ce qui se produit en matière de contrats de branche. En effet, dans ces contrats, les associations patronales d'une branche d'industrie s'engagent à réduire progressivement leurs rejets polluants (eux-mêmes constitutifs de délits pénalement réprimés quoique rarement poursuivis ou sanctionnés) moyennant une subvention de l'Etat de 80 % de leurs investissements et un étalement du programme.

De tels contrats sont à la fois immoraux et illégaux. Ils violent en effet un principe constant du droit public qui interdit à l'autorité de police d'utiliser une technique d'ordre contractuel. Les contrats de branche intéressent des matières qui relèvent de la police des établissements classés ou de la police des eaux. D'autre part le gouvernement a pris le 8 août 1976 une série d'arrêtés concernant les normes de rejets d'effluents radioactifs liquides en provenance des centrales nucléaires. Ces arrêtés, pris en application du décret du 31 décembre 1974 sont au même titre que ce décret, illégaux.

Alors en effet que l'article 2 de la loi de 1964 sur la pollution des eaux interdisant le rejet en mer de déchets industriels et atomiques prévoit, exceptionnellement, qu'ils

pourront être autorisés par le Préfet dans « des conditions garantissant l'innocuité ou l'absence de nuisance desdits déversements », le gouvernement a cherché à se débarrasser de cette condition embarrassante par la voie réglementaire. Il a donc consulté le Conseil Constitutionnel sur la nature juridique de cette disposition en ce qu'elle donnait compétence au Préfet pour délivrer l'autorisation de rejet. Le conseil a pris soin de limiter la portée de son avis à la question qui lui était posée. Il a donc admis que la compétence pour autoriser les déversements liquides pouvait être confiée par décret au Ministre de l'Industrie, en précisant bien que les conditions prévues à l'article 2 devaient être respectées. Or à la suite de cet avis, le gouvernement, dans le décret du 31 décembre 1974, a abrogé purement et simplement l'article 2. Libre de toute contrainte quoiqu'illégalement, il a abrogé les arrêtés litigieux.

Sans renoncer à leurs formes traditionnelles d'action, Les Amis de la Terre, en application de la loi du 10 juillet 1976 qui



donne pouvoir aux associations « d'engager toutes instances devant les juridictions administratives pour tout grief se rapportant à la protection de la nature et de l'environnement », entendent désormais contester la légalité de toute décision prise au niveau national et réunissant les caractéristiques suivantes :

- La décision constitue une violation flagrante de la loi;
- La décision porte une atteinte dangereuse à la salubrité publique et à l'environnement;
- La décision soulève une question de principe.

la java des bombes atomiques

Mille trois cent vingt-six scientifiques du Centre européen de recherches nucléaires (CERN) et d'autres organismes disent non à Super-Phénix. Ces ingénieurs, physiciens, chercheurs et techniciens de nombreux pays ont envoyé une lettre ouverte à Giscard d'Estaing, et aux chefs de gouvernement suisse, italien, ouest-allemand, hollandais, belge et britannique. Ils réclament l'arrêt des travaux du surgénérateur à Creys-Malville.

Ces scientifiques qualifiés jugent que les risques spécifiques des surgénérateurs sont « exacerbés par le saut technologique, d'une ampleur sans précédent dans l'industrie nucléaire, des 250 mégawatts électriques de Phénix aux 1200 de Super-Phénix, et par la situation géographique de Super-Phénix au centre d'une région très peuplée ». Ils demandent la création au niveau européen d'un organisme scientifique indépendant à l'égard des milieux intéressés à la construction et à l'exploitation des centrales nucléaires. Cette commission d'enquête serait chargée « de procéder à l'établissement du bilan des arguments pour et contre Super-Phénix, dont les conclusions seraient largement ouvertes au public ». Le groupe socialiste à l'Assemblée nationale a pour sa part demandé l'ouverture d'une commission parlementaire sur le projet de surgénérateur français.

Le jour même (jeudi 16 décembre) de la publication par « Libération » de la lettre ouverte des scientifiques, Giscard décrétait en grande pompe un embargo sur les exportations d'usines de retraitement nucléaire. « Fidèle à sa tradition pacifique et humanitaire, la France entend ne pas contribuer à la terrible menace que constitue la prolifération de l'arme nucléaire. » Cette décision est un coup de bluff publicitaire. Car même si Giscard (ou Schmidt, ou Carter, ou Brejnev) ne lui livre pas d'usine de retraitement sophistiquée, tout pays qui a des centrales nucléaires peut se construire, « à la diable », un atelier de retraitement. Moyennant de très fortes irradiations du personnel, celui-ci lui fournira les quelques dizaines de kilos de plutonium nécessaires à un armement atomique. L'exportation des centrales, bien plus difficiles à installer que ces ateliers, suffit donc largement à la prolifération. Or, au nom des « besoins légitimes d'accès à la technologie », la France n'y renonce pas.

En imposant au mépris de toute démocratie la construction de Super-Phénix, Giscard d'Estaing nous engage irrévocablement dans la société du plutonium. Non seulement cette société sera policière, mais elle fera de l'arme nucléaire un gadget à la portée de presque tous : en 1980, les découverts de plutonium seront suffisants pour produire une arme atomique par semaine dans le monde.

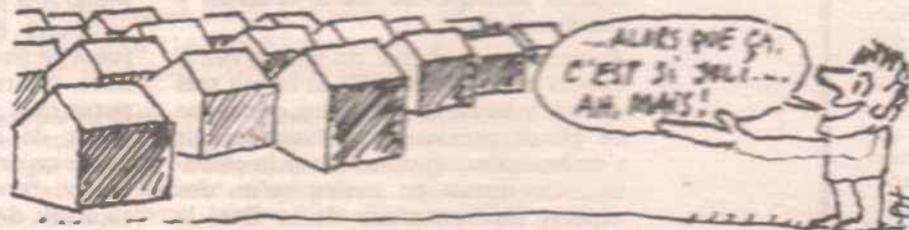
Vous n'aimez pas bricoler une bombe A avec les copains, vous ?

Laurent Samuel

Ecologie parisienne

En moins de vingt ans (une génération), les Parisiens se sont habitués à la tour Eiffel et se sont mis à l'aimer. La tour Montpernasse a été acceptée encore plus vite. Mais il y a un os qui, pour le moment, nous reste en travers de la gorge : le centre Pompidou. L'un des responsables de cette provocation, Pompidou lui-même, est mort : c'est déjà ça. Aux autres responsables, architectes et technocrates, on rappelle l'histoire que voici. Berne, capitale de la Suisse et ville qui, plus que toute autre, est au-dessus de tout soupçon, est dominée, écrasée par une énorme merde, le Palais Fédéral, entouré de sièges sociaux des fameuses banques suisses construites dans le même style. On raconte que l'architecte du palais, lorsqu'il a pu contempler son oeuvre achevée, n'a pas supporté le choc et s'est suicidé.

Il ne faudrait pas jurer que jamais, au



grand jamais, on n'arrivera à digérer le gadget ridicule et hideux du plateau Beaubourg. Car dans l'état de veulerie où nous sommes parvenus, notre capacité à encaisser des coups de pied au cul n'a presque pas de limite. Pas de limite ? Si, quand même. Les abattoirs de la Villette, autre monument du règne pompidolien, n'ont pas été achevés et ce qu'il en resta sera sans doute démoli.

Il y a une différence, dira-t-on. La Villette de Pompidou-La Malène ne convenait

pas aux chevillards, gros marchands de barbaque dont le fric s'égarait dans les caisses des Chiracs de ce temps-là. On a donc écarté les chevillards lorsqu'ils ont décidé d'arrêter les frais, et le chantier a été abandonné. Tandis que Beaubourg n'intéresse que les amateurs d'art et les marchands de tableaux. Pleins de fric, sans doute, mais nettement moins influents que les marchands de viande. On peut donc négliger tranquillement leurs criailleries. Sans parler de la réputation silencieuse du peuple de Paris, qui n'a jamais eu son mot à dire.

Et pourtant. Au vu des 7 % des voix obtenues par les Amis de la Terre dans le 5^e arrondissement, on peut se demander si les Parisiens ne vont pas démolir un jour la tarte Beaubourg et, pendant qu'on y est, quelques autres stigmates de leur esclavage séculaire. Il est vrai qu'il faudra d'abord s'occuper du béton et du plutonium, il faudra foutre à la Seine les successeurs de Pompidou, qu'ils s'appellent Giscard, Chirac

ou Barre, pour les empêcher de faire d'autres dégâts dans notre bonne ville. Ça fera peut-être réfléchir les technocrates de gauche qui lorgnent les fauteuils occupés par leurs confrères de droite.

Parisiens mes frères, que vous soyez écologistes ou non, retrouvez vos manches. Pour sortir du merdier qu'on a laissé s'installer depuis Napoléon III, on aura bien du boulot.

Pierre Jacques

Mr METEO SEDUIT PAR LA MERE EDF

**La Météorologie nationale pactise avec EDF.
Contre toute vérité scientifique,
elle fait croire au public
que les centrales nucléaires seraient sans danger pour
le climat.**

DÈS septembre 1975, le ton était donné par un numéro de la revue « La Météorologie » consacré à « météorologie et énergie électronucléaire » (VI^e série, N° 2, septembre 75) : « L'électricité nucléaire constitue une grande promesse pour le monde de demain, assoiffé d'énergie. C'est aussi un grand sujet de discussion, en raison de ses conséquences possibles sur notre environnement.

La météorologie est ici directement concernée, lorsque l'on évoque l'interaction des centrales avec le microclimat (nébulosité, rayonnement, précipitations), soit par l'injection directe de chaleur et d'eau à partir des tours de refroidissement, soit par l'effet induit des « taches thermiques », en mer, voire dans les cours d'eau.

Pour cerner le problème avec précision, notre revue a voulu présenter d'abord, la centrale nucléaire elle-même, et ses aspects nouveaux par rapport aux centrales classiques, essentiellement : un nouveau type de « combustible », un nouveau type de « combustion ». Ce sujet est traité dans un premier article par M. Parreins (CEA).

Dans un deuxième article, M. Gruhier décrit les tours de refroidissement, dont le gigantisme est à l'origine des questions posées.

Sur ces bases, M. Tschirhart traitera, dans un troisième article, du panache des tours et tirera des conclusions rassurantes - sur les conséquences microclimatiques que l'on peut en attendre. »

Voilà le ton officiel. Tout ce qu'a fait l'EDF est rassurant. La Direction de la Météo détache Tschirhart hier à Électricité de France, truqué aujourd'hui les rapports de ses techniciens. L'EDF, c'est le pactole : elle paie bien, elle passe des conventions de longue durée. En contrepartie, le client est roi. On garantira la discrétion, on ne manquera jamais de demander la permission avant de publier quoi que ce soit qui touche aux études financées par lui.

Les temps sont durs. Le budget de la météo est squelettique au sein d'un ministère de l'Équipement ventripotent.



Oui vraiment, l'EDF est la planche de salut pour la Météo. Seulement voilà, ça ne plaît pas à tout le monde d'avoir des maquereaux pour patron. Et la vérité finit toujours par transpirer.

Les premières informations précises que nous avons reçues concernent l'influence des tours de refroidissement à tirage naturel des centrales électrogènes de puissance sur le climat local.

Ces tours sont calculées pour rejeter de l'air et de la vapeur d'eau réchauffés de 15° C par rapport à la température extérieure. Le mélange air-vapeur réchauffé est moins dense que l'air extérieur. Il acquiert donc une certaine vitesse avant de déboucher au sommet de la tour. On dit qu'il a acquis de l'énergie.

panache nucléaire

L'énergie acquise dans la tour fait monter le mélange et permettrait sa dilution en altitude. La présence de très fines gouttelettes et la condensation dans l'air ambiant par cette injection de grandes quantités de vapeur d'eau le rend visible sous forme d'un nuage appelé panache. L'allure et la longueur du panache dépendent du

taux d'humidité de l'air, de son degré hygrométrique, et de la vitesse du vent. Mais elles dépendent aussi et surtout de l'existence ou non d'éventuelles couches d'air en inversion de température.

En effet, tant que le panache est à une température supérieure à celle de l'air ambiant, il a tendance à monter. Ce qui se produit en général puisque la température de l'air décroît de 1° C tous les 100 mètres. Cependant, il est très sensible au vent, et dès que celui-ci dépasse la vitesse de 2 m/s (7 km/h), ils s'incurve plus ou moins rapidement après sa sortie de la tour pour s'étirer horizontalement.

l'inversion de température

Il y a deux sortes d'inversion de température :

- la première, bien connue, est la cause des brouillards du matin et du soir, proches du sol. Elle se produit par temps clair. Le sol rayonne alors sa chaleur vers l'espace et se refroidit plus vite que l'air ambiant. Les couches d'air basses vont donc se refroidir et, si leur taux d'humidité est suffisant, la vapeur condensera et on observera la formation du brouillard. Comme la couche d'air froid, plus dense que celle qui la surmonte, est piégée contre le sol, seul le soleil ou un vent suffisant peuvent la dissiper.



- la deuxième inversion, celle qui se produit parfois à partir de 500 mètres d'altitude, est d'origine très complexe et on n'a pas encore de théorie satisfaisante à son sujet. Elle est fréquente pendant la saison froide (octobre à mars) au dessus des vallées et pratiquement inexistante durant l'été.

Au fur et à mesure que l'on s'élève, la température évolue comme cela est représenté sur le schéma ci-dessous, où la présence d'une inversion au sol a également été figurée.

L'inversion d'altitude crée une situation dangereuse : si son énergie est insuffisante pour qu'il la perce, le panache viendra se bloquer dans la zone d'inversion. De telles situations semblent fréquentes à Fessenheim, site particulièrement mal choisi pour y mettre des tours de refroidissement. Quand le temps est radioux à Colmar, Fessenheim est dans le brouillard.

La Météo a fait trois campagnes de radio-sondages. Les résultats des deux premières (du 15-11-75 au 5-12-75 et du 29-1-76 au 18-2-76) ont été dépouillés. La troisième s'est achevée le 24 octobre dernier et ses résultats ne semblent pas encore exploités.

Lors des sondages de février 76, on a observé une inversion stable durant dix jours de suite. La formation d'un nuage important (plusieurs dizaines de km²) remplissant tout le ciel de Fessenheim plusieurs jours de suite est donc du domaine de la quasi-certitude. La fréquence d'un tel phénomène est indéterminable. Trois campagnes de trois semaines ne fournissent pas une information statistiquement exploitable.

Enfin, il est pratiquement démontré que les tours à tirage naturel sont suffisamment hautes pour que le panache ne puisse jamais être rabattu dans la couche d'inversion au sol. Ce qui ne veut pas dire que le panache sera sans influence sur l'inversion au sol.

les cachotteries d'EDF

EDF et la météo ne peuvent simuler plusieurs heures de suite l'évolution d'une inversion en présence d'un panache. En effet le modèle Panach qui « tourne » sur ordinateur est tout juste

L'empire de Creusot-Loire s'agrandit

Un « Yalta nucléaire », titre le quotidien économique « les Échos ». Creusot-Loire et Alsthom-Atlantique ont signé l'autre semaine un important accord de coopération.

Grâce à cette opération, Creusot-Loire devient le « chef de file » industriel dans le domaine des surgénérateurs. Désormais, Creusot-Loire contrôle 55 % de la société Novatome, société créée en avril 76 à l'instigation des pouvoirs publics pour la construction des centrales atomiques de la deuxième génération (haute température et surgénérateurs). En effet, la société grenobloise Neyrpic, jusqu'ici filiale d'Alsthom, est maintenant contrôlée à 65 % par Creusot-Loire. Et les 15 % que détient Neyrpic dans Novatome permettent à Creusot-Loire d'enlever la majorité. Le C.E.A., autre participant de Novatome, se retrouverait avec une part de capital inférieure à la minorité de blocage. Il exige que sa participation soit rehaussée. Le dossier est chez d'Ornano.

Creusot-Loire, qui était déjà à travers Framatome le principal artisan des centrales à eau légère type Westinghouse, se retrouve ainsi dans une position dominante tant pour les surgénérateurs (à travers Novatome) que pour les turbines hydrauliques (Neyrpic). En compensation, Alsthom-Atlantique (contrôlée par la C.G.E.) dispose dorénavant du monopole des turbo-alternateurs pour les centrales nucléaires, ainsi que d'une situation dominante dans la construction d'unités hydro-électriques destinées à l'exportation.

L.S.

capable de fournir des indications sur les échanges thermiques entre panache et couches d'air immobiles, sans tenir compte d'autres facteurs. Ce modèle permet la détection des conditions de blocage mais pas le devenir réel du panache.

EDF ne tient pas compte de l'influence du panache (zone d'ombre) sur le brouillard de basse altitude (inversion au sol). Or l'inversion au sol nuit au tirage des tours. En effet, si l'air proche du sol (celui qui est aspiré à la base des tours) est à une température de 10° ou 15° C en dessous de celle au sommet de la tour, celle-ci cesse de tirer normalement. Le panache a alors moins d'énergie et se bloque plus facilement, c'est à dire plus longtemps. Mais la présence d'un nuage au dessus de la tour ne favorise pas la dissipation de l'inversion au sol : les effets sont cumulatifs. Ces phénomènes n'ont pas fait l'objet d'études.

De fait, on est incapable de décrire actuellement les interactions entre les deux zones d'inversion. A fortiori n'a-t-on pas de programme pour simuler quoi que ce soit, la science a des limites...

Pour ce qui concerne Fessenheim, EDF ne tient pas compte dans ses calculs de la présence des rejets d'eau chaude de la centrale, dont les premiers réacteurs seront pourtant directement refroidis par le Rhin. Tout le monde sait que l'évaporation du fleuve sera très notablement augmentée (0,2 à 0,4 m³/s et par 1 000 MW), donc que le degré hygrométrique de l'air sera plus élevé qu'actuellement.

EDF ne signale jamais qu'on a quelques appréhensions pour les jours d'été quand le vent est nul et le ciel dégagé. Le jet d'air chaud et humide montera très haut, probablement jusqu'aux alentours de 5 000 mètres. La température étant très basse, on risque la formation d'un voile étendu, qui perturbera l'ensoleillement et nuira donc à la maturation des récoltes. On ne sait évidemment pas simuler un tel phénomène.

EDF ne dira jamais qu'une augmentation de 5 % du degré hygrométrique peut provoquer un doublement de la longueur du panache et que... les relevés hygrométriques sont connus à 10 % près ! Donc EDF est infoutue de prévoir le réglage de la puissance de ses installations en vue de limiter la longueur du panache, même si c'était dans son intention... Or, par forte humidité, le panache peut avoir sa longueur multipliée par huit si la puissance des réacteurs est doublée. On doit pourtant s'inquiéter un peu à l'EDF puisqu'on voudrait simuler toute la plaine d'Alsace...

Lorsque M. Bahloul, patron météo de l'EDF, affrète l'avion aérocommander de l'INAG, ce n'est pas tant pour faire des mesures que pour montrer aux populations de l'Alsace qu'on s'occupe d'elles. La preuve : il n'était pas initialement prévu de survoler Fessenheim, puisque la décision était déjà prise,

mais d'aller faire un tour plus au nord vers Strasbourg, où une autre centrale est projetée. En définitive l'avion est quand même passé à Fessenheim, dans le brouillard évidemment.

comment marquer le coup ?

La campagne des sondages d'hiver va reprendre à l'époque la plus froide en trois endroits : Koenigsmaker, Châlon sur Saône et St Maurice L'Exil.

Chaque campagne dure trois semaines et il y a au moins deux lancers de ballons par jour, le premier vers 6 heures, l'autre vers 15 heures, temps universel. Mais si les circonstances sont critiques, il peut y en avoir jusqu'à cinq. Un camion radar permet de détecter la présence des météo. Les ballons font quelques mètres cubes (hydrogène) et il vaut donc mieux ne pas s'approcher d'eux la cigarette au bec (surtout s'ils sont troués). Les radio-sondes portent l'adresse de la météo. Leur port est payé par le destinataire.

Voilà qui vaut bien la chasse aux canards.

Y.L.

Réalisé à l'aide du document de travail : « Étude des panaches de réfrigérants atmosphériques », Direction de la Météorologie, 5 novembre 1976. Communiqué par le Service des fautes des Amis de la Terre.

L'ENERGIE NUCLEAIRE EN FINLANDE

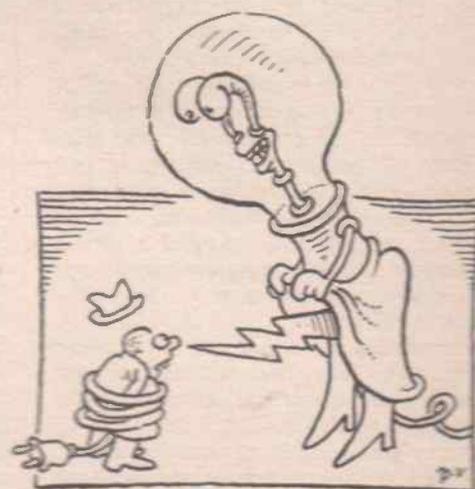
La contestation s'affirme

L'essentiel du texte qui suit provient d'une étude publiée en juin 1976 dans « l'International Energy Newsletter », bulletin de liaison du Miljöcentrum, à Usal (Suède). Elle est due à Matt Roos, professeur à l'Université de Helsinki, institut de physique nucléaire (1).

Il y a en Finlande, à l'heure actuelle, trois centrales nucléaires de puissance en voie de construction ou à l'état de projet. Elles sont situées à Loviisa, ville industrielle et port de commerce actif, à l'embouchure du Lapträskinjoki, et également station thermique et balnéaire, à Olkiluoto (« L'île des chaumes »), près de Rauma, et dans la région métropolitaine de Helsinki.

Une opposition grandissante

Loviisa est une ville de moins de 7 000 habitants, à environ quatre vingt kilomètres à l'est d'Helsinki. Il y a une dizaine d'années environ, on a choisi comme site d'une centrale nucléaire de puissance, un terrain situé à une douzaine de kilomètres de Loviisa. Le projet fut bien accueilli par la population et par les autorités municipales, qui y virent une stimulation pour le commerce. A cette époque-là, aucune opposi-



tion à l'énergie nucléaire, de façon générale, ne s'était encore exprimée en Finlande.

Les installations comprennent deux réacteurs à eau pressurisée de 440 mégawatts électriques, de fabrication soviétique, destinés « à la seule production d'énergie électrique » (selon Matt Roos, et honni soit qui mal y pense, commente J.F. Herr...) Les réacteurs ont subi quelques modifications en Finlande : on y a ajouté un dôme de protection, ainsi qu'un système de refroidis-

(1) La traduction m'a été fournie par le Dr J.F. Herr, du CSFR, en collaboration avec G. Fichgru, ainsi que d'intéressantes notes complémentaires. A eux, merci.

RETRAITEMENT ET SECURITE

Retraiter le combustible irradié des centrales nucléaires, consiste à séparer chimiquement l'uranium et le plutonium du reste, qu'on appelle les déchets et dont on ne sait que faire. Les travailleurs de La Hague ont parfaitement montré à quel point ce retraitement est difficile et dangereux.

Néanmoins, certains - qu'ils soient anti-nucléaires ou non - se sont demandé si, en débarrassant les déchets d'une grande partie du plutonium produit, le retraitement ne rendait pas plus facile leur gestion.

Un rapport récent de la Nuclear Regulatory Commission américaine (NRC) : « Final generic environmental statement on the use of recycle plutonium in mixed oxide fueled in light water cooled reactors », NUREG-0002, ES) dit que non. Il montre que le retraitement - avec recyclage du plutonium - dégage nettement plus de curies que le non-retraitement :

« sement de secours du type « ice-condenser » de Westinghouse, construit sous licence en Finlande. Les codes des tests de sécurité ont été mis au point en Finlande, avec l'aide de la Suède (2).

On s'attend à ce que le premier réacteur devienne critique, autrement dit diverge, en 1976, et le second en 1979 selon Roos. Alors que l'AIEA (3) indique 1977 pour l'exploitation commerciale en 1978, à 420 MWe nets. C'est Imatran Voima, une entreprise d'Etat, qui est le propriétaire et l'exploitant des installations.

Depuis le début du débat public sur le nucléaire, en 1973, l'opinion, d'abord favorable à ces installations, a beaucoup changé à Loviisa. Un facteur très important de ce changement a été la présence d'un grand nombre de travailleurs dans le voisinage de Loviisa. « Auparavant, la ville était calme, agréable et sûre, à présent elle est devenue bruyante, et on ne s'y sent plus en sécurité la nuit » (sic). Les dépenses municipales de caractère social en faveur des travailleurs ont d'autre part lourdement grevé le budget de la ville. L'opposition locale à l'énergie nucléaire cherche actuellement à empêcher la construction de deux autres réacteurs, sur lesquels Imatran Voima a pris une option.

Olkiluoto est situé sur le côté du golfe de Bothnie, à environ 12 km de la ville industrielle de Rauma, qui compte 25 000 habitants. Les installations comprennent deux réacteurs à eau bouillante (BWR) Asea-Atom suédois de 660 MWe, « ne devant servir qu'à produire de l'électricité ». On prévoit l'entrée en fonction du premier réacteur en 1978 et du second en 1980 (leur construction a débuté respectivement en 1971 et en 1973). C'est Teolli Suuden Voima OY (« les forces motrices industrielles, SA »), une entreprise privée, qui est propriétaire et exploitante des installations.

On ne peut pas dire qu'il y ait eu opposition locale à ce projet. Ceci est dû à ce que l'entreprise privée a réussi à faire exécuter les travaux de façon moins bruyante qu'Imatran Voima, et d'autre part à ce que la population locale subit déjà de grosses pollutions, les odeurs et les fumées des industries locales. Rauma est une ville industrielle en pleine expansion et un port... Le Projet d'Olkiluoto s'est heurté à quelques critiques d'ordre politique (de la part de la gauche finlandaise), du fait que l'entreprise est entre des mains privées

mille à cent mille fois plus pour les transuraniens, mille fois plus pour le strontium et le krypton, dix fois plus pour le tritium et l'iode. De plus, le recyclage augmente nettement les quantités de transplutoniens (américium, curium...) et d'isotopes supérieurs du plutonium (Pu-240, 241, 242) qui se retrouvent dans les déchets. Or, par leurs périodes et leur activité, ces corps sont aussi dangereux, sinon plus que notre vieil ami Pu-239.

La gestion des déchets après retraitement ne paraît pas plus facile à la NRC que la gestion du déchet constitué par la totalité du combustible irradié. Dans les deux cas, on laisse refroidir, on essaie de vitrifier, et on fait le pari qu'on trouvera des formations géologiques suffisamment stables pour y déposer les déchets vitrifiés.

Seules des raisons économiques - fondées sur la pénurie prévisible d'uranium et sur la poursuite des programmes nucléaires - semblent justifier le retraitement du combustible irradié.

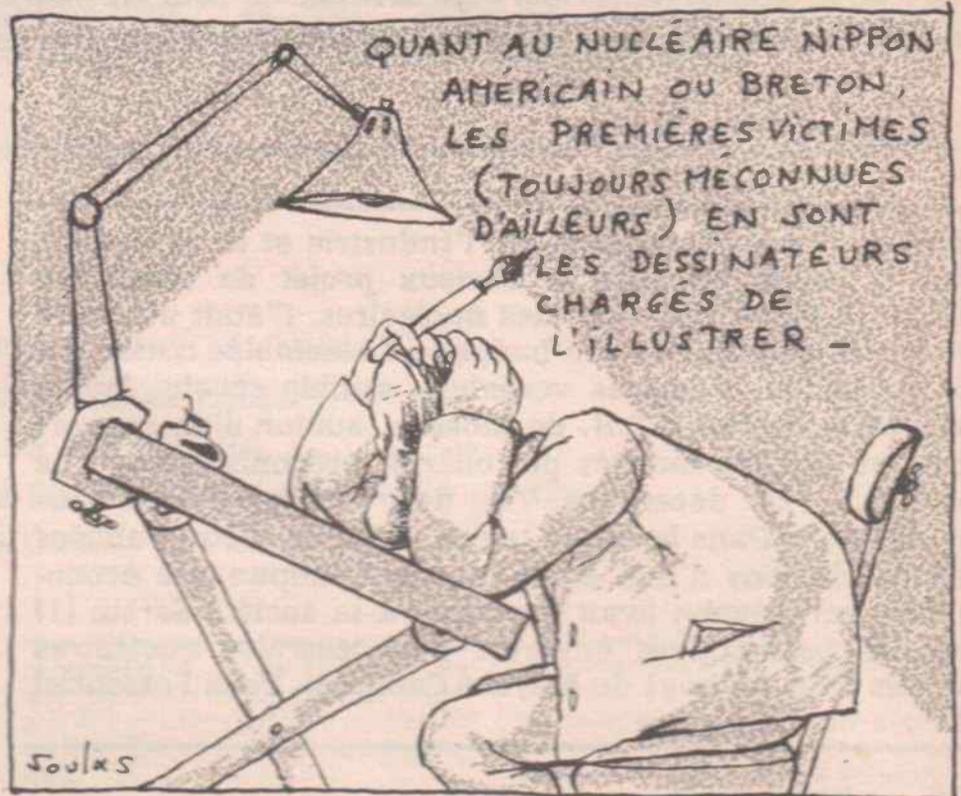
« La NRC américaine ouvre (prudemment) la voie porte au recyclage du plutonium ». C'est ce qu'annonce « Enerpresse » à la une de son bulletin du 14 novembre 76. Avançant son calendrier de dix-huit mois, la NRC prendra dès le début de 1977 la décision d'autoriser ou non l'utilisation du plutonium dans les réacteurs sur une base commerciale. « En attendant, la NRC se déclare prête à examiner les demandes d'autorisation d'utilisation de petites unités destinées au traitement du plutonium et à son façonnage en combustible. » Selon M. William Anders, président de la NRC, il faut voir dans cette décision un « feu orange ».

Pour le moins ambiguë, l'attitude de la NRC « satisfait toutefois les firmes intéressées qui craignaient fort que la NRC ne leur accorde pas de licences de mises en service avant plusieurs années. Les candidats en attente sont connus. Il y a Allied General Nuclear Services, qui construit une usine de traitement du plutonium à Barwell ; Westinghouse, qui a l'intention de construire une installation près d'Anderson (Caroline du Sud) afin de fabriquer du combustible avec le plutonium traité dans l'installation précédente ; Nuclear Fuels Services, qui dispose d'une usine fermée depuis 1972 et a sollicité l'autorisation de la NCR pour la remettre en service et l'agrandir. » (« Enerpresse », 14 novembre 76).

Autre information importante sur ce problème du recyclage : la centrale de Chooz utilise des assemblages au plutonium. Selon « Enerpresse » (26 novembre 76), « sur les cent douze assemblages du cœur (du premier réacteur à eau légère implanté sur le sol français), six sont au plutonium et à l'uranium naturel (quatre depuis deux ans, deux depuis un an). Leur mise en place aux côtés des assemblages à l'uranium enrichi à 4%, qui forment le cœur traditionnel de l'installation, a d'ailleurs nécessité un volumineux rapport de sûreté supplémentaire. Si l'expérience s'avère probante et si la SENA franco-belge, propriétaire de la centrale, donne son accord, l'on pourrait aller jusqu'au tiers du total des assemblages... »

et que les réacteurs ne viennent pas d'URSS (4).

Les barreaux irradiés des réacteurs de Loviisa seront réexpédiés en Union soviétique, qui fournit le combustible. Or, il n'a été fait aucune déclaration publique sur les destinées du combustible irradié d'Olkiluoto. Et l'on ne prévoit aucune usine de retraitement ni aucun dépôt de déchets radioactifs en Finlande.



La région métropolitaine de Helsinki, qui englobe quatre agglomérations urbaines, a récemment créé, en association avec Imatran Voima (qui détient 50 % des parts) une compagnie dont le but est de produire de l'électricité et de la chaleur pour la dite région. Cette compagnie, la Helsingin Seudun Lämpövoima (« force thermique de la région de Helsinki ») a l'intention de créer 2 000 MWe de puissance électrique à terme, mais les projets actuels ne concernent qu'une première tranche de 1 000 MWe, comprenant un ou deux réacteurs nucléaires. La compagnie compte en particulier profiter de l'option qu'a prise Imatran Voima sur deux autres réacteurs à eau pressurisée de fabrication soviétique, mais modifiés, afin de servir partiellement de source de chaleur. La création de cette compagnie a été bloquée pendant presque deux ans à cause du débat public portant sur le choix des sites.

La région métropolitaine a d'abord envisagé trois sites différents à moins de trente kilomètres à l'est d'Helsinki, dans une région de loisirs typique de l'archipel côtier. L'opposition locale, bien organisée (les Sibbo Naturskyddare, les « défenseurs de la nature de Sibbo »), a eu assez d'impact pour obliger les municipalités concernées à abandonner les projets. Depuis septembre 1974, le seul site encore envisagé est Kopparnäs, à quarante kilomètres à l'ouest d'Helsinki, sur la côte du golfe de Finlande, dans une région essentiellement agricole, mais à proximité immédiate d'une base navale et d'une grande raffinerie de sucre. Imatran Voima possède des terrains à Kopparnäs, et les autorités locales, aussi bien que le gouvernement, ont été d'accord initialement qu'on utilise ces terrains pour y installer une centrale nucléaire de puissance.

Mais une certaine opposition s'est fait jour en 1974 « et les autorités locales modifièrent ainsi leur décision en 1975 » (heureux pays ! il est vrai que, apparemment, les autorités locales ne connaissent pas la patente type EDF ...)

Comme en Finlande les autorités municipales détiennent le monopole de l'aménagement, aucune centrale nucléaire de puissance ne peut être construite à l'encontre de leur décision. Tout le problème se résumera à ceci : le gouvernement pourra-t-il ou même voudra-t-il court-circuiter les autorités municipales ? Toute demande d'exploitation d'une centrale nucléaire, où que ce soit en Finlande, doit être examinée par le ministère du commerce et de l'industrie. Si l'on veut court-circuiter les autorités municipales, tout recours en vue d'obtenir un permis de construire doit être examiné par le ministère de l'Intérieur. Dans les deux cas, la décision finale dépend du gouvernement, et il faut s'attendre à ce qu'aucune des deux décisions ne soit portée devant le Parlement.

Venant à l'aide des groupes locaux de contestation (Aktionsgruppen mot Kopparnäs), toutes les associations de protection de la nature et de l'environnement travaillent contre ce projet, de même que plusieurs organisations politiques de jeunes, ainsi qu'un groupe d'opposition local de Helsinki et plusieurs physiciens au sein même de l'Université.

E.P.

(2) Coopération soviéto-américaine, avec garantie d'un pays « neutre ».

(3) AIEA : Agence Internationale de l'Energie Atomique.

(4) La gauche française n'a pas l'apanage de la connerie, comme on voit (E.P.).

CHAUFFONS-NOUS AU PLUTONIUM

Michel d'Ornano, ministre de l'Industrie et de la recherche, a remis en selle le fameux projet de chauffage urbain à partir des centrales nucléaires. C'était au cours de la présentation de son budget à l'Assemblée nationale. Le temps des « paroles verbales » semble révolu. Julien Schwartz, député R.P.R. de Moselle, auteur d'un rapport critique sur les sociétés pétrolières, préconise dans « Le Monde » (14 décembre 76) des centrales « électro-calogènes ». Dans le même temps viennent d'être publiées les conclusions d'une étude que la Communauté économique européenne avait demandé à la société Serete (1) sur les perspectives ouvertes aux centrales nucléaires mixtes dans les pays du Marché Commun. Voici l'essentiel de ces conclusions.

Etat actuel du chauffage urbain

On entend, par chauffage urbain, tout mode de fourniture de chaleur effectué par une entreprise distributrice ayant un caractère de service public et satisfaisant les besoins en chaleur (2) d'une collectivité, la chaleur étant transformée à distance. Le transport de la chaleur est assuré soit par la vapeur, soit par l'eau chaude qui tend à remplacer la vapeur dans les réseaux mis en service compte tenu des avantages qu'elle présente. Le transport de l'eau chaude peut se faire sur de grandes distances (40 à 50 km ou même plus). La plupart des pays d'Europe disposent aujourd'hui de réseaux de chauffage urbain, mais leur importance est très variable d'un pays à l'autre. Pour l'ensemble de la Communauté, le

chauffage urbain représente actuellement environ 3 % (3) des consommations d'énergie pour le chauffage, l'eau chaude et le conditionnement de l'air, lesquels représentent 75 % de la consommation énergétique du secteur domestique et tertiaire.

Le marché des centrales nucléaires pour le chauffage urbain

Les incertitudes qui pèsent à l'heure actuelle sur le marché du chauffage urbain nous ont conduit à effectuer deux hypothèses contrastées :

- **une hypothèse basse** : les obstacles qui tendent à freiner le développement du chauffage urbain l'emportent sur les incitations éventuelles. La part du chauffage urbain dans les besoins du secteur domestique reste stable jus-

qu'en 1990. Le chauffage urbain se développe au même rythme que les besoins totaux en chauffage du secteur domestique et tertiaire.

- **une hypothèse haute** : en 1990, la part du chauffage urbain est multipliée par 3 et assure 9 % des besoins globaux. Cette hypothèse peut être considérée comme la plus optimiste actuellement. Elle implique un taux de croissance de 10 à 11 % des livraisons de chaleur aux abonnés du chauffage urbain. De 65,6 milliers de Tcal en 1972, les livraisons de chaleur aux réseaux de chauffage urbain passeraient en 1990 à 73 milliers de Tcal dans l'hypothèse basse, 218 milliers de Tcal dans l'hypothèse haute.

On a procédé à un examen ville par ville tenant compte de deux critères : l'importance de la population d'une part, la taille du réseau actuel de chauffage urbain d'autre part. On estime qu'il faut à l'heure actuelle 8 thermies par logement et par heure (4). Le débit maximal de vapeur du réacteur correspond en conséquence aux besoins en chaleur de 125 000 logements, soit environ 375 000 habitants. Il est difficile cependant, de prendre en considération un tel seuil. L'hypothèse la plus favorable semble consister à admettre que, dans une ville donnée, 50 % des besoins (chauffage, eau chaude...) soient satisfaits par le chauffage urbain à l'horizon 1990.

On est ainsi amené à retenir des agglomérations dont la population est proche de 500 000 habitants actuellement. Certaines villes (telles que Kiel ou Utrecht) peuvent avoir un réseau de chauffage urbain très développé bien qu'elles n'atteignent pas le seuil de 500 000 habitants.

Le croisement de ces deux critères (taille des agglomérations et puissance

minimales) permet de sélectionner les villes susceptibles d'être alimentées par du chauffage urbain d'origine nucléaire. Pour l'Allemagne on obtient :

- dans l'hypothèse haute, 5 villes en 1980, 13 villes en 1984 et 17 villes en 1990.

- dans l'hypothèse basse, 3 villes en 1980 et 1985 et 4 villes en 1990 (5).

Pour les trois autres pays concernés (France, Pays-Bas, Danemark) on obtient :

- dans l'hypothèse haute, 2 villes en 1980 (Paris et Copenhague), 4 villes en 1985 (les mêmes plus Grenoble et Utrecht) et 5 villes en 1990 (les mêmes plus Rotterdam).

- dans l'hypothèse basse, 2 villes en 1980, 85 ou 90 (Paris et Copenhague).

Pour estimer le nombre de centrales de 1 000 MWth susceptibles d'être installées pour chaque pays, on a tenu compte de l'importance de la population actuelle, de l'accroissement de population envisageable (au taux moyen annuel de 2,5 %) et de l'importance du réseau actuel de chauffage urbain. On a supposé dans l'hypothèse basse que le nucléaire ne pourrait concerner que l'accroissement des besoins par rapport à aujourd'hui (« les nouveaux abonnés »). Par contre, dans l'hypothèse haute, on a admis qu'un transfert pourrait s'effectuer du classique vers le nucléaire pour une part des besoins actuels.

Il apparaît au terme de l'étude effectuée que c'est surtout en Allemagne que le chauffage urbain à partir de centrales nucléaires a des chances de se développer au cours des quinze prochaines années. Un certain nombre de recherches sont d'ailleurs en cours à ce sujet dans ce pays. Quelques possibilités, mais beaucoup plus réduites, existent en France, aux Pays-Bas et au Danemark.

(extrait d'« Enerpresse »)

raisonnement boiteux

Marcel Boiteux, le directeur général de l'EDF, a répondu en juin dernier à des attaques portées par Bertrand de Jouvenel contre l'usage des taux d'actualisation en économie. Cela touchait Boiteux : il est venu de l'économie mathématique à EDF. Sa réponse, intitulée « Du bon usage du taux d'actualisation », a été diffusée à tous les cadres d'EDF.

De Jouvenel avait écrit : « Tout coule et tout ce qui a été apporté est emporté à un rythme de plus en plus rapide ; rien n'est fait pour durer et la valeur d'une construction est estimée selon le flux des services qu'elle rendra pendant une courte suite d'années, services estimés à un prix décroissant selon que l'année est plus éloignée ; c'est ce qu'on appelle le taux d'actualisation. A ce compte, on n'aurait jamais bâti de cathédrales.

C'est une société qui ne plante pas de chênes, mais des résineux ou des papiers ».

Pour ceux qui aiment les nombres, prenons un taux d'actualisation de 7 %. Si l'on prévoit qu'un investissement rapportera 100 F dans un an, on réduit ce nombre à 93 F (100 F moins 7 % de 100 F). Si c'est dans 2 ans, on réduit les 100 F à 85 F. Et ainsi de suite en progression géométrique décroissante. On arrive à 51 F pour un gain de 100 F dans 10 ans, à 25 F pour dans 20 ans. Et l'on utilise souvent des taux d'actualisation bien plus élevés que 7 %.

Qu'à cela ne tienne, répond Boiteux. Il vous suffit de donner au gain prévu un prix dont le taux de croissance égale le taux d'actualisation. Par exemple pour le prix de l'air pur, de l'eau propre ou des cathédrales. Ce qui veut dire en somme : je suis dans l'exponentiel, et personne ne m'en fera sortir.

Boiteux ajoute, sur un autre mode : « Quel scandale ferais-je si je disais en public que l'Association pour la protec-

tion contre les rayonnements ionisants et autres Amis de la Terre, en ralentissant l'effort d'équipement électronucléaire, sont des associations de promotion du cancer ! Et pourtant, chaque fois qu'on remplace un Kwh classique à base de fuel ou de charbon par un kwh nucléaire, on « économise » des cancers, la combustion du charbon et du fuel étant certes peu cancérigène, mais nettement plus quand même que les rejets de la production nucléaire ».

Cette affirmation est fautive : la combustion du charbon (lits fluidisés) ou de fuel peut être rendue parfaitement propre, alors qu'il n'y a aucun moyen d'arrêter la radio-activité.

On est très heureux d'apprendre que l'APRI et autres AT ont réussi à ralentir le programme nucléaire. Mais cette phrase est insérée entre de telles divagations qu'on peut se demander si elle est exacte. Néanmoins elle nous fait plaisir et on va continuer.

Pierre Samuel

(1) La Serete est une société anonyme, créée en 1948, par une équipe d'ingénieurs qui en assure toujours la direction. C'est une société française d'engineering indépendante de tout constructeur et entrepreneur, de toute filière nucléaire et de tout bûilleur de procédé. Elle dispose en France de 1000 personnes dont 330 ingénieurs et dans le monde de près de 2000 personnes. Adresse : 72, rue Regnault, 75013 Paris. (D'après Foratom, The nuclear industry in Europe, 1974).

(2) Les usages dominants de la chaleur assurés par les entreprises de distribution sont le chauffage des locaux et la fourniture d'eau chaude domestique, la satisfaction des besoins industriels restant marginale, sauf en Belgique.

(3) 15 % au Danemark, 5 % en RFA et en France ; moins de 1 % dans les autres pays du C.E.E.

(4) A noter toutefois que les nouvelles normes retenues en France correspondent à 5 thermies par heure pour le chauffage et à 6,5 thermies par heure si l'on inclut l'eau chaude sanitaire.

**En raison
de l'apocalypse,
la révolution de la vie
est remise
à une date ultérieure.**

A peine le cadavre de Mao empaillé – que jalouse secrètement Ramsès II en consultation médicale à Paris – les intellectuels dans les salons où l'on cause parient sur les probabilités d'un conflit sino-soviétique proche. Au même moment, comme pour nous inviter à nous mêler de nos oignons, les dirigeants chinois, amusés, s'adressent une nouvelle fois à l'Europe occidentale : « faites gaffe, les tzars du Kremlin, ces ours meurtriers, préparent une attaque-surprise contre vous qui conduira leurs cosaques, ces valets manipulés, à venir draguer aux Folies-Bergères ».

LA MONTEE DE LA PEUR

A INSI 86% des blindés soviétiques seraient massés aux frontières ouest de l'URSS ou dans des pays de l'Est, dont 19 000 blindés en Europe centrale, la route la plus courte nach Paris. Des rampes de lancement seraient installées et des centaines de missiles déjà pointés, avec leurs cargaisons de poissons chimiques. Du coup, les Américains piquent leur parano, s'aperçoivent que l'OTAN, c'est un peu l'armée française en 39, et envisagent, au cas où les prédictions chinoises se concrétiseraient, de répondre par les bombinettes nucléaires. Semoncée, l'OTAN louche vers un réseau aérien d'alerte radar d'une bagatelle de 2,5 milliards de dollars. Depuis les 27 années d'existence de l'Alliance atlantique, jamais telle note présentée aux Alliés n'a été si salée. Et comme les bolchéviks disposent de satellites sanglants entre les dents, il serait déplacé de faire la fine bouche.

Tout se passe comme si l'on voulait préparer les foules à l'imminence d'un danger et l'ambiance planétaire risque de rappeler celle qui courut en octobre 62 lors de la crise cubaine. Ce serait marrant d'imaginer Carter marteler son pupitre à l'ONU à l'aide d'une godasse si la vie de millions d'êtres humains ne tenait pas à un bouton pressé, un levier abaissé. La troisième guerre mondiale est donc programmée au théâtre ce soir et si Gicquel nous souhaite une bonne soirée, c'est oublier derrière lui le rictus de Docteur Folamour. Il ne s'agit actuellement que de dépêches d'agences de presse, pas même un frou-frou diplomatique. Mais si demain, si tout-à-l'heure, l'horizon se désintègrait ? Nous vivons une époque formidable, vraiment : à tout moment, tout peut sauter, jamais la vie n'a été si près du gouffre et l'équilibre de la terreur qui plane constamment sur nos têtes, est tellement abstrait qu'il devient inimaginable. L'actualité se mouline en articles froids, ils parlent de rumeurs de guerres, de mégatonnes, de capitales rasées en une fraction de seconde, tous les scénarios sont envisagés, discutés. A la limite, pas la peine d'entrer en conflit, c'est comme si c'était déjà vécu !

Mais où sont nos cris ? Sommes-nous si impuissants que cela face à la machine effroyable pour lire cette prose comme nous regardons la rubrique des chiens écrasés dans un quotidien de province ? Aurions-nous déjà un pied dans l'holocauste ? Sommes-nous déjà suicidaires ? Il y a des jours où un bouquin de science-fiction, par ailleurs excellent, m'est terriblement fade. Dans la dérive d'un Rimbaud échoué sur les côtes californiennes, Henry Miller trempait sa plume dans les temps des assassins : « Combien de temps encore pourrons-nous ajourner l'inévi-

table ? ». Quand son ventre creux le poussait à déambuler dans les rues new-yorkaises, désabusé, Miller écrivait : « L'Europe a ses saignées régulières ». Et après tout, pourquoi pas une troisième fois ?

Car ne nous leurrions pas, les mouvements antimilitaristes et non-violents sont faibles et, hélas, divisés. La technologie a enchaîné l'homme et le dépasse aujourd'hui. Bientôt, je ferai un pied-de-nez au ciel, mon geste sera détecté par un satellite ultra-perfectionné qui l'interprétera comme un geste subversif et me dénoncera illico au commissariat du coin. Magie de l'électronique... Quand la télévision fit peu à peu irruption dans chaque foyer, on cria au déclin de la force radiophonique, cette force qui provoqua la panique en 1938 aux Etats-Unis avec la célèbre émission d'Orson Welles sur l'invasion des extra-terrestres. C'était se tromper, et 35 ans plus tard, le Martien ne fait plus recette, l'atome l'a détrôné. Le 13 novembre 73, la radio suédoise diffusait une émission sur une explosion dans la centrale nucléaire de Barsebäck, au nord de Malmö, en face de Copenhague. Aussitôt l'effolement se répandit dans les villes et sur les routes de la Scanie et atteint même Danemark. Détail piquant : la centrale était simplement en construction. Le samedi 16 octobre 76, la radio, autrichienne cette fois, jouait rebelote et passait une émission identique concernant la première centrale du pays en chantier à Zwentendorf. La panique frappa toute la région viennoise. Le gag serait qu'un accident grave se produise réellement et que les populations locales, « habituées » oserions-nous dire, ne lèvent pas le petit doigt. Le pourraient-elles ?

L ES Bastilles à enlever se nomment Westinghouse, NASA, PUK. Elles possèdent des pouvoirs colossaux et ont pour elles l'avantage d'être quasiment fantomatiques. Seule, la désobéissance civile par le refus de les cautionner peut les démanteler et annuler peut-être l'avenir de cauchemar qu'elles nous concoctent. Si les grandes centrales syndicales réhabilitaient – c'est hélas le mot – leurs slogans du début de ce siècle, un tremplin à la destruction d'empires comme Dassault serait possible. Mais il est fini le temps où la CGT prônait le sabotage, la désertion, la solidarité et la citoyenneté mondiale. On cherche la gauche, en France ! Regardez-les, ces députés, ces politiciens ! Ils puent la grisaille, la tristesse, la mort en sursis. Leur société dont ils

débattent tous – quand ils ne roupillent pas – dans les meetings et l'hémicycle, a du néolithique le décor et du Moyen Age l'obscurantisme. Tous, ils n'ont qu'un but : le pouvoir sur les autres à défaut de pouvoir sur eux-mêmes. Tous, ce sont de gros bêtes ridés mais la cravate a supplanté le hochet. Tous, ce sont des malades parce qu'ils nous gouvernent ou cherchent à nous gouverner (1). Vian, lui, ne voulait pas crever avant d'avoir vécu toute une liste de choses. Il aurait pu ajouter celle de voir des élections avec un taux d'absentions de 99,99%. Accepter la délégation de pouvoir, c'est nier son identité. Les médias sont aliénantes, on le sait, les temps sont durs et le prix du beurre augmente, cela aussi se sait, mais comment expliquer que 100 millions de Terriens fabriquent de leurs mains directement des engins de mort ? Cela me semble incomplet d'avancer la nécessité économique (la paye) et le besoin de sécurité (la télé). Nous devons creuser plus loin. Le 14 novembre, la municipalité de St-Claude a inscrit au menu de ses activités culturelles et artistiques du mois des défilés de musique militaire dans différents quartiers de la ville. Et Büchenwald, c'était culturel ? Et Hiroshima, c'était artistique ? Comment expliquer que d'anciens déportés rescapés de l'horreur puissent admirer ces démonstrations militaristes avec un gloussement de plaisir et une vapeur de fierté ? Sinon que notre planète baigne dans un faisceau d'ondes morbides dont le paroxysme est la bombe et la guerre l'issue logique ? Et qu'il est urgent de le désamorcer ?

Violente en période de crise économique, la peste émotionnelle (2), qui ravage les latitudes, explose en dangereuses attitudes irrationnelles dans lesquelles les masses basculent facilement. Celles-ci se retournent comme une crêpe, exigent un guide à leur désarroi, se résignent et trouvent jouissance à cette soumission. Le pouvoir se muscle, le terrain est propice à la fasciation ouverte du régime. De ces nudistes peints en bleu l'été 75 sur les plages corses par des gens grandement cuirassés mais suffisamment aiguillés pour passer à l'initiative personnelle, à la destruction par le feu d'un film porno et automne sur plaintes d'individus se réclamant d'une chasteté pour le moins douteuse, ce sont les mêmes signes avant-coureurs d'un renforcement de la répression sexuelle. Si la mode rétro est essai sournois de réinscrire l'Histoire afin d'annihiler le potentiel révolutionnaire radicalement

nouveau acquis depuis les années 60, elle rappelle étrangement les folles nuits berlinoises qui s'étraièrent et se gaspillaient d'un cabaret à l'autre, dans la frénésie inconsciente d'une soif de vivre menacée par l'ombre nazie.

S A Seigneurie Lefebvre a raté son premier pas, à quelques mois près. Avec le sens de la nuance d'un acteur né, Chirac, par contre, surgit quand et où il faut. C'est la règle des dictateurs. Le rassemblement de la porte de Versailles ressemblait aux foules océanes du Duce et aux marées du Führer. Derrière la croix de Lorraine, symbole phallique comme la staviska était symbole sexuel, les orateurs du 5 décembre se sont succédés à la tribune avec la même hystérie que celle qui embrasait les foules à Munich. Tout peut arriver. Du haut de la tour Montparnasse, Chirac peut incendier l'Elysée. Et ce n'est ni Barre, ce balourd, qui prendra l'extincteur, ni Mitterrand ni Marchais d'ailleurs, trop occupés, comme Allende, à comptabiliser les bulletins à la sortie des urnes. Les barbelés croissent sur les pelouses des stades. Allez les verts !

Pour avoir refusé d'analyser la montée du nazisme comme phénomène populaire, pour ne pas avoir reconnu le rôle majeur de la répression sexuelle sur la vie affective des foules, des milliers de communistes, dans les années trente, se surprisent parqués en camps de concentration. Quand la revue « Sex-pol » (3) publiait dans son n° 3 un dossier sur la sexualité des militants, l'extrême-gauche pratiquait un boycott révélateur au sein de ses rédactions. C'est qu'une interview, celle d'un fasciste notoire, dérangeait les schémas moelleux et bien bouillonnés de nos stakhanovistes de la ronéo. Et le débat n'a pas eu lieu. Il est urgent qu'il éclate ! Un siècle avant les troskystes et les maos, la G.O., toujours le vent en poupe, recevait dans ses colonnes l'Internationale libidineuse. Conjuguée à la revendication écologique, c'est la clé aux problèmes de notre époque. Tout le reste n'est qu'élucubrations pour personnages de Brétecher.

Laissons les fossiles à leurs déluges idéologiques, la dynamite est à nous. Le vent se lève, réinventons la vie, refrain connu pour révolutions toujours reportées à une date ultérieure. Travaux pratiques, maintenant ! Et que le débat enfin s'ouvre...

Christian Treillard

(1) « Ces malades qui nous gouvernent » de Accoce et Rentchnick, Stock. Ce bouquin, dont le titre frise le pléonasme, regorge de frissons. Prochaine cuvée dans 20 ans avec : Imin Dada, Hua Ko Feng, Carter, Chirac, etc.

(2) à lire dans « L'analyse caractérielle », paru en poche chez Payot.

(3) 42, rue du Ruisseau, 75 018 Paris. Bien partie maintenant pour être un mensuel régulier. Abonnement : 10 numéros 90 F.



pas de bol pour le Boehlen

Deux mois après l'accident, le pétrolier Boehlen continue à souiller les eaux océanes du côté de l'île de Sein. Une réunion interministérielle a eu lieu à l'hôtel Matignon le vendredi 17 décembre. Elle a pris la décision de faire pomper dès la fin janvier 77 les 9000 tonnes de pétrole qui sont prisonnières de la coque par cent mètres de fond.

Le nettoyage des côtes est par contre quasiment achevé. Les chômeurs qui avaient été engagés pour cette tâche de salubrité publique se battent maintenant pour garder leur emploi. Souhaitons pour eux une année 77 riche en marées noires et en explosions de pétroliers comme celle qui vient d'avoir lieu dans le port de Los Angeles.

WINDSCALE : LE PLUTONIUM A TUE

La General and Municipal Workers Union, syndicat britannique, vient de demander à ses avocats d'examiner attentivement les dossiers médicaux de tous les salariés de l'usine de retraitement de combustibles irradiés de Windscale, morts du cancer ou de maladies de ce type. Ce syndicat se prépare à comparaître devant la cour de Carlisle, après un arrêté de justice prononcé par la Haute Cour. Il réclame des dommages et intérêts pour les familles de deux employés décédés et se porte partie civile contre la British Nuclear Fuels Limited. L'affaire concerne le cas de John Troughton, mort en janvier 75 à l'âge de 55 ans d'une leucémie (affection cancéreuse de la moelle des os) et de Harry King, mort en 73 à 49 ans. L'autopsie a révélé que Harry King souffrait d'une tumeur au cerveau. Des traces de plutonium ont été retrouvées après l'analyse. Les deux hommes avaient été employés au retraitement du plutonium pendant plusieurs années et exposés à des doses de radiations élevées.

Cette action en justice est la première tentative

légale en Grande-Bretagne pour établir de façon irréfutable le lien qui existe entre les maladies mortelles et une exposition prolongée au plutonium. Si la British Nuclear Fuels Limited est condamnée, les répercussions du jugement seraient considérables. On estime que l'industrie nucléaire britannique serait obligée de revoir l'ensemble de ses normes légales d'exposition au plutonium.

En attendant, l'usine de Windscale continue à rejeter dans la nature des éléments radioactifs, comme ceux qu'on vient de retrouver sur une plage non loin de là. « Une quantité décelable de tritium ». Mais, a précisé Tony Benn, ministre britannique de l'énergie, celle-ci « n'est pas suffisante pour rendre l'eau impropre à la consommation et ne constitue aucun danger pour les employés de l'usine ou le public ». Ce n'est rien, c'était seulement une fuite.

traduction : Christiane Ellis
« The Guardian » du 3/12/76

Confirmé : l'amiante est cancérogène

L'amiante est cancérogène : un groupe de spécialistes internationaux réunis au Centre international de recherches sur le cancer (CIRC) de Lyon vient de le confirmer. Le Dr Irvin Selikoff, professeur de médecine à l'université de New-York, précise : « Aux Etats-Unis, où l'on compte un million de travailleurs dans l'industrie de l'amiante, on peut estimer que deux cent mille vont mourir dans les années à venir d'un cancer des poumons, soixante mille d'un mésothéliome - cancer de la plèvre, spé-

cifique de l'inhalation des particules d'amiante - et quelques dizaines de milliers encore de cancers divers (larynx, tube digestif, etc.) dont on ne peut dire aujourd'hui s'ils sont ou non liés réellement à l'ingestion de micro-fibres d'amiante. »

En France, où quatorze mille personnes environ travaillent dans l'amiante, trois mille travailleurs seraient donc directement menacés. La maladie n'intervient que vingt à trente ans après la première exposition. « C'est dire, commente le professeur Bignon, professeur à la faculté de médecine de Créteil, que les travailleurs de l'amiante ont peu de chances de profiter de

leur retraite. »

Le gouvernement français prépare actuellement une série de décrets réglementant l'utilisation de l'amiante. Ils devraient être publiés courant 1977. Reste à apprécier leur portée réelle. Gageons en tout cas que les industriels de l'amiante vont hâter le remplacement de l'amiante par d'autres matériaux à première vue moins dangereux comme la fibre de verre. Exemple : une société britannique vient de lancer des panneaux non combustibles pour le bâtiment et les travaux publics. Ils ont les mêmes caractéristiques que ceux en amiante sans en avoir les dangers, mais coûtent 20 % plus cher.

arrêt des travaux à Brokdorf

Les travaux devraient prochainement s'arrêter sur le site nucléaire de Brokdorf en Allemagne de l'Ouest. Telle est la décision prise vendredi 17 décembre par le tribunal administratif régional du Schleswig - Holstein. Le tribunal va examiner les plaintes des communes limitrophes, et prendra une décision dans trois mois.

Le mouvement anti-nucléaire allemand voit dans cette décision une tentative de démobilisation. Un membre de la Burger Initiative pour la défense des bords de l'Elbe explique au correspondant de « Libération » (20 décembre) : « De toute façon, avec le temps qu'il fait ils ne peuvent pas tellement travailler d'ici février, et nous savons déjà que les recours juridiques n'ont jusqu'ici servi à rien ». Une grande action de masse contre la centrale nucléaire la plus contestée d'Europe aura lieu en février 77.



L'ÉCOLOGIE CONTRE LES PARTIS

L'écologie sera un des grands thèmes de la campagne pour les élections municipales. Les grandes manœuvres ont commencé, tant du côté des mouvements écologistes que des partis traditionnels.

PRES de la Gare Saint-Lazare, des manifestants scandaient : « Giscard, si tu continues, EDF te bottera le cul ». C'était le mardi 14 décembre, jour de grève de l'électricité. Une conférence de presse avait lieu rue de Madrid, chez M^e Huglo, l'avocat des boues rouges. Derrière une table, six personnages en quête d'écologie. Outre Christian Huglo, il y a là : Monique Cazeaux, ex-secrétaire de la commission environnement du Parti socialiste ; Paul-Marc Henry, président du centre de développement de l'O.C.D.E. (Organisation pour la coopération et le développement économiques) ; Daniel Labey, président du CEGERNA (Centre d'études pour la gestion des ressources naturelles) et membre du C.D.S. (Centre des démocrates sociaux) ; Brice Lalonde, animateur des Amis de la Terre ; François Lapoix, animateur des Jeunes et Nature et membre du Haut comité de l'environnement.

Beaucoup de choses les séparent : l'âge, l'habit, le langage, les origines politiques. Mais cet équipage hétéroclite a trouvé un point d'ancrage. Il constate que « les partis politiques quel qu'ils soient, sont incapables de prendre sérieu-

sément en considération l'écologie » et crée un Comité provisoire de liaison pour une politique écologique (1). Ce Comité appelle « instamment » personnes et associations « à se compter, se rassembler dans l'immédiat en vue des prochaines élections municipales afin de faire passer dans les faits les impératifs de l'écologie ». En clair : le CLIPE encourage et suscite des candidatures écologiques. Il se veut à la fois organisation politique et centre de réflexion. Mais sur quelles bases ? Le Comité invite à le rejoindre tous ceux qui adhèrent à trois « textes fondamentaux » :

1) le manifeste du Centre d'action écologique européen (2), élaboré au cours d'un colloque à Paris les 11 et 12 décembre, et signé par de nombreuses personnalités telles Monique Cazeaux, Bernard Charbonneau, Jean-Marie Domenach, René Dumont, Jacques Ellul, Edouard Goldsmith, Christian Huglo, Daniel Labey, Jean-Marie Pelt, Nanik et Denis de Rougemont, Philippe Saint-Marc et Pierre Samuel. C'est un texte « humaniste » généreux mais un peu vague, qui s'oppose notamment aux « programmes nucléaires civils et militaires à l'Est comme à l'Ouest ». Il débouche sur la création prochaine à Luxembourg d'un centre européen de réflexion sur l'écologie et sur des candidatures « écologiques » aux élections européennes de 1978.

2) les principes de base du Centre d'études et de gestion écologique (3). Cette brochure précise : « A l'occasion des municipales de 1977, proposons partout des listes sans souci des vieux dogmes ou des vieux clivages. Il n'est pas question pour nous de fonder un nouveau parti distribuant confidentiellement investitures ou patronages, ni même de

reconstituer des fédérations d'associations avec représentants et délégués. Il nous paraît bien préférable que les groupements installés sur leur sol, dans leur ville, gardent leur diversité. Chaque diversité est un apport à la force commune. » Mais la « présentation générale de programme » qui suit s'avère politiquement très floue. Affirmer par exemple qu'« un Etat ne se gère pas autrement qu'une famille », c'est refuser de mettre en question l'Etat centralisé et la famille. Le texte parle fort savamment des mesures à prendre pour éviter la pollution industrielle, mais sans poser un instant le problème du pouvoir dans l'entreprise. A peu de choses près, ce document pourrait être repris par le C.D.S. de Lecanuet.

3) la charte municipale adoptée à Saint-Omer les 11 et 12 décembre par les groupes écologiques (voir G.O. n° 136, pages 2 à 4). Contrairement au précédent, ce texte se situe dans une perspective très claire d'autogestion et de prise du pouvoir communal par l'ensemble de la population.

les jeunes se mettent au vert

La création du CLIPE est un fait important. Elle illustre un « ras-le-bol » vis-à-vis des partis politiques et confirme la volonté des écologistes de se constituer en force politique autonome. Mais on peut s'interroger sur la nécessité qu'il y avait de créer un groupe de coordination supplémentaire. Cela d'autant plus que les bases politiques du CLIPE restent floues, même si Maître Huglo explique que l'action du Comité est convergente avec celle des Amis de la Terre. Tout le monde est d'accord sur un point : les listes écologiques ne seront pas décidées par un quelconque comité cen-

la charité détournée

de l'aide alimentaire à l'aide militaire

Près d'un milliard de dollars a été dépensé depuis 1975 sous forme d'aide alimentaire. Vingt trois pays en voie de développement en ont bénéficié. La générosité des Etats-Unis n'a, dans la plupart des cas, pas atteint les vrais nécessiteux. Cette manne a beaucoup plus profité aux classes déjà favorisées, voire même au budget armements.

LES autorités gouvernementales américaines elles-mêmes l'admettent : le véritable esprit de la législation adoptée par le Congrès en 1975 (Plan d'assistance américaine dans la lutte contre la faim) a été complètement dévié de ses objectifs originaux. Cette législation spécifiait que les trois-quarts des exportations américaines alimentaires (subventionnées ou remboursables à très faible taux d'intérêt) devaient être destinées à des pays dont le revenu moyen annuel par habitant ne dépassait pas trois cents dollars. Mais la loi ne spécifiait pas comment cette aide serait répartie à l'intérieur de chaque pays. Ce qui a permis aux gouvernements assistés de revendre la plus grosse partie de cette nourriture dans les réseaux commerciaux traditionnels ou de la redistribuer dans des magasins d'Etat réservés aux fonctionnaires, militaires ou autres privilégiés. Selon les commentaires d'un sénateur américain, « en fait d'aide alimentaire et de lutte contre la faim, on n'a réussi qu'à fournir un soutien financier aux gouvernements en place ».

Plus efficace semblerait avoir été la formule d'assistance baptisée « Food for peace » (de la nourriture pour la paix). Grâce à elle, le gouvernement des Etats-Unis a distribué 350 millions de dollars de nourriture gratuite par an. Dans la majorité des cas et

avec l'aide d'organisations « charitables », ces aliments parviennent à ceux qui en ont réellement besoin. Mais une grande partie du programme « Food for Peace » consiste aussi en prêts à faible taux d'intérêt destinés à l'achat de grains et de céréales aux Etats Unis. Parmi les pays bénéficiant de ces taux exceptionnels, il y a certes l'Egypte, le Bangladesh et l'Inde, mais aussi le Chili, Israël, le Maroc, la Syrie.



Le plan Food for Peace a aussi ses détracteurs : au Congrès certains sénateurs affirment que, là encore, l'essentiel de cette aide passe dans les circuits commerciaux privés. Les supporters du programme soutiennent au contraire qu'il aide à combattre l'inflation locale et évite une perte en devises à des pays en situation financière difficile. Ils reconnaissent volontiers que, par delà les préoccupations humanitaires, les véritables objectifs de tels programmes d'assistance ont toujours été d'aider à résorber les stocks excédentaires améri-

cains, d'établir durablement des marchés agricoles à l'étranger, de soutenir indirectement l'économie des pays concernés, et de servir ainsi les intérêts de la diplomatie américaine.

Dans certains pays, les stocks alimentaires sont distribués équitablement (comme en Tanzanie semble-t-il). Dans d'autres (Brésil, Colombie, Turquie) les fonds ont été investis dans l'amélioration de zones rurales. Mais dans la majorité des cas, ces subventions alimentaires et ces prêts n'ont servi que des intérêts politiques. Soit les gouvernements se servent de ces stocks comme d'une monnaie électorale. Soit ils les revendent pour combler un déficit budgétaire chronique.

Le pouvoir politique que donnent ces « plans d'assistance » est particulièrement bien illustré par le cas du Chili. En 1971-72, à la prise de pouvoir d'Allende, toute aide américaine fut brutalement coupée, entraînant une brusque flambée des prix alimentaires et une hémorragie de devises. La hausse des prix entraîna l'hostilité croissante de la classe moyenne. On connaît la suite. Dès que la junte Pinochet eut pris le pouvoir, l'aide américaine fut rétablie. Le député Michael Harrington a reconnu publiquement que, cette année, l'assistance en denrées alimentaires au gouvernement Pinochet avait permis à ce dernier d'économiser un volume considérable de devises, immédiatement réinvesties dans le budget militaire. Le Chili a reçu l'année dernière 52 millions de dollars en produits alimentaires subventionnés au couvert par des prêts à faible intérêt.

Christiane Ellis
d'après des informations du
« Herald Tribune »
du 29 novembre 76.

Des pesticides à nocivité variable

Le gouvernement des USA subventionne l'envoi à l'étranger de centaines de tonnes de pesticides dont l'utilisation est interdite aux Etats-Unis.

Parmi les substances faisant partie de ces exportations figurent 64 tonnes de leptophos, un produit tristement célèbre au Texas où des ouvriers employés dans l'usine de production ont été victimes de troubles nerveux et de paralysie.

Des responsables de l'AID (Agence pour le Développement International) confirment que le leptophos a été utilisé en Indonésie et au Sud Vietnam pour traiter les champs de coton de 1972 à 1974. Dans le même temps l'AID subventionnait l'exportation de 900 tonnes de DDT (interdit aux USA depuis le début de 1973).

Sous la pression de différentes associations environnementalistes, l'AID a décidé, début décembre, de mettre fin à l'expédition de produits réputés dangereux voire interdits par l'EPA (l'agence pour la protection de l'environnement) qui fixe la plupart des normes légales. Mais jusqu'à ce jour des produits aussi toxiques que le leptophos, le DDT, l'heptachlore, l'aldrine, le chlordane faisaient partie de la gamme des exportations américaines bénéficiant de financement avantageux pour les acheteurs étrangers. Non seulement l'AID facilitait l'acquisition de tels produits, mais dans certains cas elle allait jusqu'à établir des contrats avec certaines usines pour la fabrication de substances dont l'usage est illégal aux U.S.A.

Ainsi la firme Montrose Chemical Corp. de Torrance en Californie, sous contrat avec l'AID, a produit du DDT destiné à des pays comme l'Inde, l'Ethiopie, le Nepal, l'Indonésie, le Sud Vietnam et Haïti. En ce qui concerne le leptophos, l'AID prétend n'avoir jamais soupçonné ses effets toxiques, alors que depuis 1974 l'EPA étudie ses conséquences nuisibles sur le système nerveux humain et qu'elle n'a jamais accordé à ce pesticide les visas nécessaires pour être utilisé sur le territoire américain.

Christiane Ellis
Source :
« Herald Tribune »
9 décembre 76.

élections

tral parisien, mais seront partout, à la base, le témoignage d'une lutte.

Pour couronner ce sac de nœuds écologique, Monique Cazeaux annonce au cours de la conférence de presse : « J'ai démissionné du Parti socialiste ». Dans un communiqué, elle se déclare « profondément déçue par l'évolution actuelle du Parti socialiste et par le peu d'intérêt qu'il manifeste pour les problèmes de l'environnement ». Tout dernièrement, Monique Cazeaux avait été exclue de la commission environnement du PS « sans avoir été préalablement entendue, pour le seul motif d'avoir participé à une réunion du club Dialogue socialiste, lequel regroupe socialistes de l'opposition et de la majorité qui cherchent à éviter la coupure de la France en deux ».

Confronté à Monique Cazeaux au cours de l'émission 13-14 sur France-Inter, Claude Estier, porte-parole du PS, rétorque : « les problèmes de l'environnement ne constituent qu'un prétexte dans cette affaire : Mme Cazeaux s'est laissée attirer par des sirènes quelque peu enrôlées, en l'occurrence une poignée d'hommes qui ont trahi le Parti socialiste pour devenir les serviteurs zélés de la majorité. » Ce à quoi Monique Cazeaux répond : « l'écologie n'est ni de gauche ni de droite, elle est un choix de société ».

Même si les gazettes en causent moins que de Chirac, le score prometteur de Brice Lalonde aux législatives partielles dans le V^e arrondissement à Paris trouble le jeu politique français. Les partis, myopes mais point aveugles, prennent conscience que le « vert » est un slogan électoral payant. Selon un récent sondage du « Point », 51 % des jeunes de 16 à 23 ans seraient « assez tentés » ou « très tentés » de voter pour un candidat écologique en 1978. Chirac teint son programme de quelques paragraphes sur l'écologie et la participation des citoyens dans le respect de l'Etat, de l'ordre et de la famille. Dans le XI^e arrondissement de la capitale, le Parti socialiste promet la transformation du boulevard Richard-Lenoir en jardin et la création d'un tissu de rues piétonnes.

Le Centre des démocrates sociaux a organisé jeudi 16 décembre au Sénat un forum sur la qualité de la vie. A l'issue d'un discours-marathon dans le style « les problèmes paraissent aujourd'hui bien aigus, ils le seront tout autant demain et plus encore peut-être » (sic), Jean Lecanuet, ministre du Plan et de l'aménagement du territoire, a annoncé : « je souhaite que les associations de défense de l'environnement soient associées à l'élaboration des grands projets d'aménagement ». Alors que les écologistes proposent la gestion de la commune par ses habitants, les politiciens pro-gouvernementaux du C.D.S. s'en tiennent à une vague « participation », refusent les référendums locaux et réaffirment, comme l'a fait le conseiller de Paris Philippe Mithouard, que « la décision appartient aux élus seuls ».

Mais le principal intérêt de ce forum éco-majoritaire a été de montrer la trouille des professionnels de la politique face aux candidats écologiques. Le sénateur centriste Edouard Bonnefous, sensibilisé de longue date aux problèmes écologiques, a accusé : « les candidats verts vont fausser les élections ». Face aux vives critiques de l'assistance, il a précisé que son ire visait uniquement les candidatures « fantaisistes » et pas celles d'associations connues. Mais il est clair que Bonnefous et ses petits camarades ressentent l'émergence politique de l'écologie comme une concurrence déloyale, comme une atteinte à leur monopole de la politique.

Les récupérateurs de tous bords n'y pourront rien changer. Comme dit Brice Lalonde, « tout ce que les partis politiques disent de l'écologie favorise les candidats écologiques et pas eux ».

Laurent Samuel

- (1) 117, avenue de Choisy, 75013 Paris (cette adresse me dit quelque chose...)
(2) 19, rue de Madrid, 75008 Paris.
(3) 19, rue de Madrid, 75008 Paris.

NOËL

A bas le jouet

Noël, c'est l'époque. On parle du jouet. On en parle partout, on le fait vendre. C'est en même temps la bataille, portée à la radio par Anne Gaillard, du « bon » jouet contre le mauvais. Le mauvais étant le plastique, la série, la reproduction miniaturisée du monde adulte. Les jouets sont de plus en plus riches en réalisme - à en être dangereux - et laissent de moins en moins de place à l'imagination. Les panoplies-déguisements enferment l'enfant plus dans un univers de fonction que dans un univers de personne. Dans les jeux-tests s'exprime l'ambition des parents.

Le « bon » jouet est maintenant en bois, ce bois dense, rond adouci, dont parlent Dolto, Barthes, Bachelard. Jouet artisanal d'Europe de l'Est, jouet scandinave, qui reproduit d'ailleurs une consommation privilégiée : ceux qui savent sont ceux qui peuvent acheter. Mais il ne faut pas se leurrer : il s'agit là d'une même industrie, qui tout simplement suit la mode et cherche à séduire. C'est un univers de parents. Rien n'est vraiment fait pour l'enfant, car si le jouet peut permettre à l'enfant de se construire, ce n'est que dans la liberté de l'imagination. Ce jouet, il va le réaliser lui-même. Il n'aura d'autre sens que la création du moment, que le pur plaisir d'inventer. La preuve : l'enfant résiste un certain temps au schéma de la consommation, soit en négligeant ces jouets pauvres, soit en les brisant pour les reconstituer à sa manière...

L'essentiel est de lui préserver un espace, un temps pour jouer et des matériaux simples. D'une boîte de cirage, l'enfant va faire un téléphone. A ce stade, il rejoint l'artiste, l'artisan-créateur, celui qui a su maintenir son enfance, et communique avec les matériaux qu'il aime à un niveau très subtil. Parmi d'autres, les céramistes Andrée et Michel Hirlet inventent une maison en papier que tous les enfants peuvent réaliser à leur goût. Jean-François Raison découvre dans un bout de bois les yeux d'un crocodile... Le moment est historiquement favorable, dit Vaneigem. « Il s'agit de sauver l'enfance et sa subjectivité souveraine, de libérer son jeu ».

F.



CINEMA

LA PEUR DU ROUGE

« Red », un film du Canadien Gilles Carle, au Studio St-Séverin.

Red est né d'une mère indienne à qui un blanc de passage a fait un enfant par distraction. Red est le type même du métis, du bâtard qui n'a rien à perdre et qui le sait. Il vole pour épater sa petite amie, couvrir sa vieille mère de cadeaux et avoir l'impression d'être quelqu'un.

Un crime est perpétré dans sa propre famille. Ses demi-frères l'accusent. Après une période de fuite et d'exil, il veut faire éclater la vérité. Mais le racisme a la peau dure au Canada comme ailleurs.

M.J.

VOYAGE

La traversée de Madrid

Sous la luminosité opalescente du matin, le train monte, se frayant un passage entre les rocailles. La Castille. C'est à peine si on distingue dans la grisaille des lointains quelques maisons. Ce paysage vide, sans présence humaine a quelque chose d'inquietant. Des souvenirs bouleversants m'envahissent.

NO TE CONOCE EL NINO NI LA TARDE
PORQUE TE HAS MUERTO PARA SIEMPRE

Madrid. Le ciel malgré ses fumées et ses suies désespère encore de pureté. Sur les



murs des affiches gouvernementales attirent notre attention, touchantes, invitant à voter.

La méfiance persiste-t-elle ?
La peur serait-elle vaincue ?

Un hors d'oeuvre chic

Couper en deux un bel avocat bien mûr. Enlever très proprement presque toute la chair en la coupant en petits morceaux et n'en laissant qu'un demi-centimètre partout. Eplucher et couper en petits dès un pamplemousse qu'on mélange avec la chair de l'avocat. Remettre tout ça dans les demi-avocats. Ajouter d'un yaourt (si, si!) additionné d'un tour de moulin de poivre, d'une cuillerée à café de ketchup, d'un demi-jus de citron, d'une pincée de sel et d'une goutte d'Angustura. Servir très frais. C'est végétarien mais pas austère.

Calle Serrano, la circulation est intense, nous passons devant la Sears Robuck. Le chauffeur de taxi, à mes questions, amer, hausse les épaules : « Elections ? pour qui, pour rassurer l'étranger, et quel contrôle ? Nous déposons nos bagages. Tout près du Prado, des bouquinistes. Nous voyons en évidence : Lénine, Engels, Guévara, mes entretiens avec Franco, Comment faire l'amour.

Nous apprenons que des phalangistes exaltés, plastiquent les librairies. Une grève est prévue.

Les autobus déversent des flots de travailleurs Puerta del Sol, beaucoup de femmes en noir, des vieux. En face, le quartier général de la police.

LOS CABALLOS NEGROS SON LAS HERRADURAS SON NEGRAS

J'observe le garde, il sursaute. Serait-il inquiet ? Son regard sévère me rassure.

LLEVAN POR ESO NO LLORAN DE PLOMO LAS CALAVERAS

La foule est dense. Je me laisse bousculer, je perçois des regards, j'écoute.

Qu'ils sont beaux, ces visages d'Espagnols, comme ils ressemblent à l'Espagne de ma mémoire. Dans le pittoresque dépassé des cafés, il y a beaucoup de jeunes, de la musique, mais rires et paroles sont indistinctes. Goûtons aux petits calamars avec du vin de pays.

Notre voisin de table nous apprend ce que nous savons déjà. Franco est mort dans son lit. Sa machinerie est restée en place, l'armée, la police, la phalange, rien ne pourra changer à l'avenir. Cet homme semblait ébranlé par l'épreuve. Je refusais ce verdict. Seul au milieu d'une assemblée de croyants ? Ma sentimentalité continuerait elle à me nuire ?

Il s'agit bien pourtant de l'abolir ce passé lourd de crimes, de sang, de douleur. Catalepsie d'un peuple ? Non.

Des hommes ont refusé la dictature, ils sont morts, assassinés. Des Basques, des Catalans, des combattants clandestins ont suivi. Dans les campagnes, les usines, des Espagnols, pendant 40 années, ont résisté aux soldats, aux patrons. Combien de sang versé dans ce pays. Aujourd'hui un roi triste, pur esprit qui ne connaît ni la souffrance ni le besoin, par la grâce de Dieu, encore et manœuvré par l'Opus Dei et les banques étrangères, décide du destin de l'Espagne, il ose parler de liberté, alors que des hommes sont encore emprisonnés.

LA LIBERTE A ETE GAGNEE YO SOY LA LIBERTAD PORQUE EL AMOR LO QUISO

Le soleil descendait davantage, la Plaza



Mayor nous apparaissait drapée d'un turban de lumière. Pendant que Rose prenait des photos, l'insouciance n'arrivait pas à me gagner, malgré le calme soudain de cette place merveilleuse.

Le tourisme a fait la prospérité de l'Espagne ! Le tourisme a fait des héritiers des conquistadores un peuple de serviteurs. Ce soir nous regardons danser Carmen Mora. Il y a quelque chose de pathétique, de tragique dans le flamenco, danse intemporelle et le cante jondo, chant de l'âme espagnole, expression d'un sentiment profond, mysticisme.

Carmen danse, dans l'affaiblissement de l'intensité de son zapateado, on distinguait le halètement profond de sa respiration qui donnait une tonalité indéfinissable d'espoir. Ah ! l'émotion !

Espagne de ma mémoire je te retrouve. Engourdis, nous retrouvons la nuit. Madrid. Mourir encore ?

YO SOY LA LIBERTAD HERIDA POR LOS HOMBRES AMOR, AMOR, AMOR, Y ETERNAS SOLEDADES.

Demain, Grenade.

Espagne, décembre 1976

G.D.

PERSONNE NE TE CONNAIT, NI L'ENFANT NI LE SOIR CAR TU ES MORT POUR TOUJOURS

LES CHEVAUX SONT NOIRS
LES FERS SONT NOIRS

ILS NE PLEURENT JAMAIS
CAR LEURS CRANES SONT EN FLOME

JE SUIS LA LIBERTE
CAR L'AMOUR L'A VOULU

JE SUIS LA LIBERTE BLESSEE PAR LES HOMMES
AMOUR, AMOUR, AMOUR ET SOLITUDES ETERNELLES

Les vers cités sont de Federico Garcia Lorca.

BOUQUINS

BIEN-NAITRE

Michel Odent. Au Seuil. Collection Techno-critique.

Le propos de Michel Odent est de lever les scepticismes qu'a pu susciter le phénomène Leboyer, poète-accoucheur instigateur de la naissance sans violence. Alors que Leboyer avait suivi une démarche sensible, irritante tout autant que le principe de la naissance démedicalisée, pour les technocrates de la médecine, le docteur Odent se propose de rendre rationnelle cette même démarche en apportant sa connaissance de praticien et l'expérience qu'il mène depuis plusieurs années à la maternité de Pithiviers. « Notre ambition est de poursuivre l'œuvre d'Illich par une réflexion sur les conditions de la naissance dans les pays industrialisés. »

C.D.

LE CATALOGUE DES RESSOURCES

Volume 2. Social, éducation, média, création. Edition librairies Alternatives et Parallèles, 47, rue Saint-Honoré, 75001 Paris. 45 F.

« Le « Catalogue des ressources » n'est ni un bottin, ni une encyclopédie, ni un recueil de recettes... Nous avons seulement voulu vous proposer les références permettant une connaissance, et donc une pratique des divers domaines abordés. »

Le Catalogue, c'est le triomphe du droit à la référence. Dans chaque domaine, il fournit des adresses, des analyses de bouquins, des titres de revues, des compte-rendus d'expériences et bien d'autres ressources itou. Le premier volume, paru il y a un an, parlait surtout d'alimentation, d'agriculture, d'artisanat et de technolo-

UNE DES VARIANTES DU PANTIN : LE PROFIL PANTIN

Outils : carton fort; ciseaux; gouache; fil de fer; fil de nylon; 2 attaches parisiennes.
Recette : Prendre un morceau de carton fort (bristol) aux dimensions que vous désirez obtenir. Dessiner un tronc avec une tête, 2 bras, 2 jambes et peigner selon votre inspiration. Découper. Percer un trou à 2 cm de chaque joint pour assembler les membres et le tronc avec des attaches parisiennes. Percer ensuite un trou 5 mm plus bas sur 4 membres pour fixer l'armature en fil de fer (les pointillés sur le dessin). Fixer au fil de fer un fil de nylon ou ficelle, laisser dépasser ce fil de 10 cm au bas des pieds et y nouer un poids (plomb de pêcheur...). Pour terminer, attachez un fil en haut de la tête et accrochez-le... Tirez la ficelle du bas, le pantin s'anime gaiement...

LE PUZZLE

Pas la peine d'extrapoler. Prendre dans une revue pour enfant une illustration... Découper un morceau de carton fort (bristol) ou de bois (contreplaqué) aux mêmes dimensions... Dessiner sur une feuille de calque les formes (de 4 pièces à l'infini) que vous voulez donner à ce puzzle, le reproduire sur l'image et sur le carton, puis découper et coller. Si votre courage s'enthousiasme au fil de la construction, n'hésitez pas devant l'édification du cadre.

BILLES A FAIRE SOI-MÊME

En terre cuite. Vous roulez des boules d'argile que vous faites sécher lentement à l'ombre pour ne pas les faire craquer. Elles doivent être bien homogènes (pour ne pas craquer à la cuisson) et bien rondes. Et, en été, lors des feux de camps en plein air ou dans une cheminée, vous enroulez vos billes dans du papier aluminium (ou vous les placez dans une boîte de cirage) et vous mettez le tout dans les braises.

Christine Dony

lui renvoyant celle de son imagination pour la conquérir. La gestion des maigres odeurs, relents de la vie domestique, est confiée à la femme. » (Séda Hadengue) Certains textes sont poétiques, d'autres triviaux, d'autres un peu dans le style à la Brétécher : « Peut-être aussi pour une raison structurelle que nous avons presque rencontré une impasse lors de l'écrit... Mais le sujet est passionnant.

C.D.

ÉCOLOGIE. Numéro hors série « Femmes... Noirs », 12 F. 12, rue Neuve-du-Pâtis. 45200 Montargis.

« En quoi racisme et sexisme concernent-ils l'écologie. Céderions-nous à la mode ? C'est qu'une écologie sociale est à naître qui ne s'inspire ni d'on ne sait quel « état de nature » cruel et réactionnaire, ni d'une « culture » complexe et décadente qui n'a développé que haines et ségrégations. Notre rapport au monde dépend du fait que nous sommes homme ou femme, blanc ou noir comme enfant ou adulte, pauvre ou riche. »

On reste sur notre faim en refermant cette plaquette. La formule adoptée pour traiter ce vaste problème (interview de Josépha, dans un salon de beauté) ménage le côté anecdotique, mais on aurait aimé voir davantage approfondir certaines questions. Au lecteur de faire l'effort de dégager la philosophie à travers ce discours certainement révélateur et représentatif.

C.D.

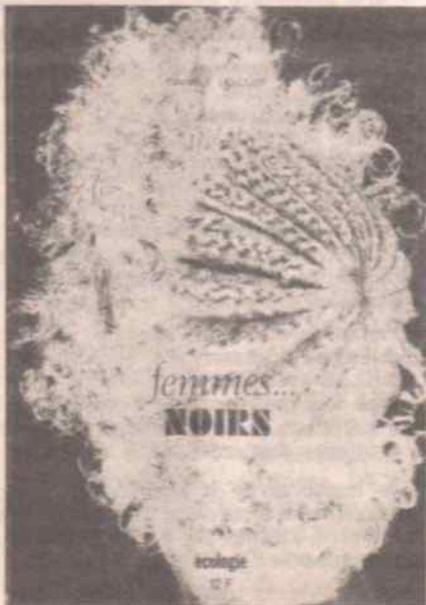
LES CAHIERS DU GRIF. N° 13 (octobre 76), 14 F. « Elles consonnent ». Femmes et langage II.

Du « les femmes prennent la parole » (slogan) aux « Voleuses de langue » (bouquin), on mesure l'effort des femmes à la recherche de leur spécificité, c'est-à-dire de leur langage. « La femme-femme est un être sur-civilisé : sans poils et sans odeur, elle parle du bout des lèvres et elle rit la bouche fermée ». Sa capacité à jurer (braver la censure), à rire (prendre ses distances) ont été complètement censurées et dans son métier, on lui demande presque toujours de s'exprimer selon des schémas imposés, comme c'est le cas de la dactylo-« je suis dactylo et en plus j'ai une langue » (Christine Panier), mais aussi celui de la journaliste.

Nos consœurs de « Libération » et de « Politique-Hebdo » parlent de leurs conditions de travail dans une presse qui n'a pourtant pas autant de rigidité que la grande. « Je propose mon papier et on ne conteste d'ailleurs presque jamais mes propositions, je peux proposer tout ce que je veux, ils s'en foutent, c'est si peu important », déclare l'une d'elles.

« En nous rassemblant, nous prendrons langue, bouche, gorge, nous prendrons figure, nous nous figurerons. Parlons. Parlons ensemble. Et nous commencerons à savoir ce qui est nôtre. La réponse à la question du langage des femmes est une pratique. » Ni trop universitaires, ni trop « artistes », ces Cahiers représentent une somme de travail énorme et passionnante, qui n'apporte pas de réponse mais donne envie de réfléchir.

C.D.



Pages réalisées par Philippe Bertrand, Catherine Decouan, Gérard Dentin, Fougère, Isabelle Cabut, Martine Joly et Laurent Samuel.

Un dessert chic. Couper la calotte d'un ananas bien mûr. Evider toute la chair en ayant soin de ne pas trop l'écraser et de ne pas endommager l'écorce. Mettre celle-ci au frigidaire après en avoir arrosé l'intérieur d'un jus de citron. Par ailleurs, fouetter 300 grammes de belle crème fraîche avec une cuillerée à soupe de lait, 100gr de sucre-glace, un peu de vanille en poudre et une cuillerée à café de rhum. Quand la chantilly est bien prise, lui ajouter la pulpe d'ananas et mettre au fraser. On remet le tout dans l'écorce d'ananas jus- (à préparer au moins 6 heures à l'avance)

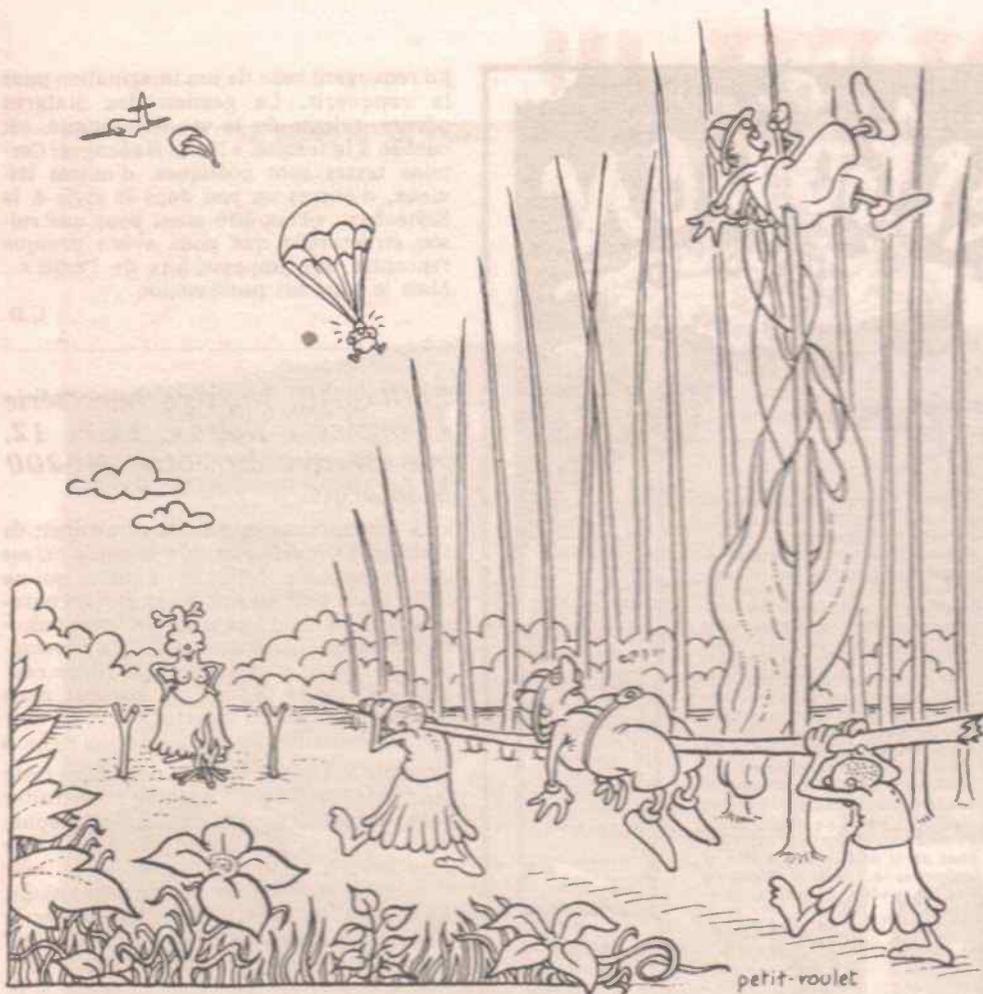
REVUES

SORCIERES. Revue bimestrielle n° 5 : odeurs, 12 F. Editions Albatros. 14, rue de l'Armori- que. 75015 Paris.

L'odeur occupe une place de choix parmi les tabous dans notre civilisation de l'emballage et du surgelé. « Plus elle est inodore, plus elle est dite avancée ». Ce tabou frappe tout particulièrement les femmes, constamment sollicitées par la publicité des cosmétiques à abandonner leur propre odeur. Pourtant, la sensibilité olfactive est une fonction essentielle qui nous permet de nous repérer dans l'espace : elle guide l'aveugle (Paula Arbel), elle permet au nourrisson de reconnaître sa mère alors qu'il ne la voit pas encore (Françoise Dolto), elle nous indique la présence de l'être aimé.

Pourquoi l'avoir ainsi niée, colonisée ? « L'homme accepte les effluves composées, figées, sublimes en parfum, recouvrant, modifiant et masquant l'odeur de la femme,

SUR LE TERRAIN



URANIUM EN FRANCHE-COMTE ?

Officiellement, EDF n'a retenu aucun site de centrale nucléaire en Franche-Comté. Mais si les technocrates parviennent à canaliser le Doubs en dépit des nombreuses protestations paysannes, quelques centaines de mégawatts pourraient être ainsi récupérés.

Depuis juin 75, le CEA, par l'intermédiaire de la COMEGA, effectue des prospections d'uranium en Haute-Saône, dans les environs de Ronchamp. Ancienne cité connue pour son charbon, Ronchamp vient d'ouvrir un musée de la mine au moment où il est à craindre pour elle des lendemains de mort radioactive. Mais il faut remonter à 1933 où des recherches dans le ballon de Servance avaient déjà détecté une émanation élevée de radium, et cela dans la rivière de Belfort. Anecdote savoureuse : en 1956, Alphonse Pheulpin, qui dirigeait le conseil municipal de Ronchamp, organisait une fête pour relancer sa commune saignée par la fermeture des mines. A cette occasion, Maulini, le docteur des mineurs, faisait entendre à la foule médusée les crépitements de son compteur Geiger d'us aux bombardements gamma des schistes uranifères d'un puits arrêté. L'on crut alors à de belles perspectives économiques radicalement nouvelles pour la région.

Aujourd'hui, la position d'un gisement de pechblende (oxyde d'uranium) est confirmée par la dizaine de géologues du CEA en déplacement à Ronchamp, sous la responsabilité de Roger Lainé. Au-dessus des galeries du puits St-Paul, l'une des sondeuses à trépan a prélevé, par 500 m, des échantillons d'une radioactivité « anormale ».

Celle-ci proviendrait du radium émis par la pechblende.

Jean Juteau, chef de la mission du CEA à Ronchamp, avançait en juillet 74 la thèse selon laquelle le Stéphanien (marais enfouis il y a 300 millions d'années), terrain carbonifère par excellence, détenait de l'uranium. En effet, les schistes de grès acides et siliceux qui suivent le carbonifère Stéphanien, peuvent fixer le minerai d'uranium sous forme de mélange : l'oxyde d'uranium.

Autrement dit, le CEA se livre à une recherche systématique dans le but de déchiffrer la « règle du jeu » des concentrations de lentilles de minerai et d'en calculer la teneur. Le CEA obtint, par décret ministériel en date du 5 juillet 76, un permis de recherches exclusives sur trois années pour 94 km² entre Lantenot et Frahier, entre Champagny et Magny-Danigon.

Ce que le CEA gratte à Lodève, il désire le gratter en Franche-Comté. Alors qu'à la Crousille (Limousin) les exploitations actuelles portent sur du cristallin, les recherches consacrées à Ronchamp portent sur des formations sédimentaires. Et le coût de l'uranium à l'extraction s'en ressentirait. La décision finale appartient à la COMEGA. Il apparaît urgent et vital de la devancer.

En aucune manière, l'uranium franc-comtois ne doit alimenter les centrales atomiques.

Christian Treillard

Information tirées du mensuel patronal « Réalités franc-comtoises » n° 191, décembre 76.

lutte anti-nucléaire

TARARE (Rhône). Ecologie Ouest Lyonnais est un nouveau comité formé sur la région de Tarare-Amplepuis. Il se propose actuellement de lutter contre les centrales nucléaires et en particulier contre le passage de la ligne à très haute tension reliant la centrale de Bugey à Paris via Bayet dans l'Allier. Il essaye d'informer la population au maximum.

Contact : EOL, Boîte n° 8, Mairie, 69170 Tarare.

CRUAS-MEYSSSE. Pour la première fois, un maire et son conseil municipal refusent globalement un projet de centrale nucléaire et l'enquête d'utilité publique qui l'accompagne.

Le site de Cruas-Meyssse en Ardèche, a été retenu par EDF pour l'implantation d'une centrale nucléaire type PWR de 4 x 900 mégawatts. En août 1976, une centaine de manifestants ont obtenu, par occupation du site, qu'EDF ne poursuive pas les travaux de déboisement sur le site, travaux faits dans l'illégalité puisqu'aucune enquête d'utilité publique n'avait été faite.

Par l'intermédiaire de la préfecture de l'Ardèche, le gouvernement donne suite au projet, alors qu'une opposition de plus en plus marquée se manifeste tant au niveau de la population que des élus locaux. C'est sans doute pour cette raison que M. le Préfet Beauchamps, nouvellement nommé à Privas, veut mener rondement la procédure pour imposer cette centrale à la population. Il a fait sortir l'enquête d'utilité publique le 18 décembre. Il a mis les élus locaux devant le fait accompli. Le 21 décembre, donc trois jours après, une réunion avait lieu à la Préfecture, au cours de laquelle EDF devait répondre aux questions des maires qui ont été posées lors d'une précédente réunion le 22 novembre.

Il reçoit le 22 décembre, une délégation de la population de Meyssse qui, après l'avoir demandé par trois fois, obtient enfin l'entrevue qu'elle souhaitait, pour porter officiellement le résultat d'une pétition qui a recueilli 91 % des voix contre le nucléaire à Meyssse.

Devant cette hâte du préfet, et pour répondre à sa lettre du 1^{er} décembre où il imposait les dates de l'enquête, le maire de Meyssse a réuni son conseil municipal. Celui-ci a pris à l'unanimité une délibération sans équivoque, qui rejette à la fois la centrale nucléaire et l'enquête d'utilité publique « inopportune et sans fondement ».

Que fera le gouvernement après cette décision ? S'il tente de passer outre, la réaction des populations sera sans doute très forte. Ceux qui veulent consulter le dossier et déposer leurs observations peuvent se rendre aux endroits suivants, du 18 décembre 1976 au 18 février 1977 :

- à la préfecture de l'Ardèche,
- à la préfecture de la Drôme,
- dans le département de l'Ardèche, en mairies de : Cruas, Meyssse, Rochemaure, St Martin sur Lavezon, St Lager Bressac, St Vincent de Barres, Baix, le Teil, Le Pouzin.
- dans le département de la Drôme, en mairies de : Montélimar, Ancone, La Coucourde, Les Tourettes, Sauzet, St Marcel les Sauzet, Condillac, Saulce, Savasse.

Partout, les bureaux seront ouverts de 14 h à 16 h 30, sauf les samedis, dimanches et jours fériés. Des horaires très pratiques pour la plupart des gens qui travaillent.

Pendant la durée de l'enquête, vous pouvez également adresser vos observations, par écrit, au président de la commission d'enquête à la préfecture de l'Ardèche, et aussi au préfet de la Drôme, et aux maires des communes concernées.

Les membres de la commission d'enquête recevront les trois derniers jours de l'enquête, c'est-à-dire les 16, 17 et 18 février, à la préfecture de l'Ardèche de 14 h à 16 h 30.

Vous trouverez toutes les informations sup-

plémentaires dans le « Rocher de Metri », bulletin d'informations contre la centrale de Cruas-Meyssse. Soutenez le comité, il n'est pas riche : chèques postaux ou bancaires à Maurice Charre, Meyssse, 07400 Le Teil. CCP Lyon 1574 69 K.

Comité de défense contre la centrale de Cruas-Meyssse, mairie de Meyssse, 07400 Le Teil.

Survie et environnement, 119 bis, rue Pierre Julien, 26200 Montélimar. Tél: (75)46.08.78.

MALVILLE. Dix sept des vingt deux manifestants antinucléaires, inculpés d'entrave à la circulation jugés, le 16 décembre, par le tribunal de Belley, ont été condamnés à des amendes allant de 700 à 1500 F. Quatre étrangers dont le tribunal n'a pu affirmer avec certitude qu'ils avaient reçu une convocation, n'ont pas été jugés, et un antinucléaire a été relaxé. Les condamnés devront payer solidairement mille francs de dommages et intérêts à la société Trans Industrie du Creusot, qui en avait réclamé 50 000 (Source: « Libération »).

PARIS. Pour la création d'un collectif « Institutions Images et sons ». « Les institutions analysées par les images et les sons. L'institution considérée comme système carcéral : l'école, l'asile, la prison... L'audiovisuel considéré comme moyen analytique, vers une thérapeutique des systèmes images et sons. Nous proposons la mise en commun de matériels et réflexions individuelles concernant les institutions, l'intégration dans les écoles ouvertes, dans des projets de communautés antipsychiatriques et la réalisation audiovisuelle sur différents supports de médias d'informations ou de « fictions » sur ces questions. On peut envisager également la création d'une association loi 1901 permettant la programmation de soirées-débats, illustrées par des films ou des bandes vidéo.

Pour tous renseignements, et dates des prochaines réunions, écrire à Collectif institutions, Maison pour tous, 76, rue Mouffetard, 75005 Paris.

tutti frutti

NATURE ET PROGRES procède à la remise à jour du « Guide de la vente directe agriculteurs-consommateurs », pour 1977. A cette occasion, nous demandons à toutes les coopératives de consommateurs de produits issus de culture biologique qui ne figuraient pas dans l'édition 1976 et qui souhaitent y figurer en 77 de se mettre d'urgence en rapport avec le secrétariat de l'association 3, chemin de la Bergerie, 91700 Ste Geneviève des Bois. Tél : 015.47.40. L'insertion est gratuite. Les demandes qui arriveront après le 17 janvier ne pourront pas être prises en considération.

GREVE DE LA FAIM. Les sept appelés du comité de soldats du 44^e P.T. de Landau (RFA), mis aux arrêts de rigueur depuis le 18 novembre 1976 ont décidé de faire une grève de la faim à partir du 6 décembre, pour protester contre leur incarcération.

- Ils demandent que toutes les procédures engagées contre eux prennent fin et réclament leur mise en liberté immédiate, car leurs actions au sein du comité n'ont fait qu'exprimer l'avis, l'opinion générale, tant parmi les appelés que parmi les militaires de carrière qui constatent un très sérieux malaise dans l'armée.

- Ils demandent que soient respectés les droits les plus élémentaires (en particulier, les droits d'expression et d'association) ainsi que le respect de la dignité humaine.

- Ils demandent également à ce que soit immédiatement rendu à la vie civile leur camarade pacifiste et catholique pratiquant Bertrand Riche, engagé contre sa volonté à l'âge de 17 ans, lui aussi emprisonné.

Germond Jean-Paul ; Schelch Alex ; Thomine Jean-Marie ; Gras Gérard ; Vicat Christian ; Winkenmuller Gérard ; Shanen Patrick.

PEUGEOT EN CORRECTIONNELLE

**Pollueur-dépollueur,
le lion de Montbéliard
donne du goût
aux poissons du Doubs**

A la question posée en fin de cet article, « va-t-on condamner un dépollueur ? » le tribunal de Grande Instance de Montbéliard a répondu par l'affirmative. Et quelle condamnation ! Le directeur, M. Perrin-Pelletier, a été condamné à l'amende maximum : 5 000 F et à un an de prison, avec sursis, bien sûr.

JUILLET 1973. Une mince pellicule grasse est visible à la surface du Doubs et de son affluent, l'Allan. Bien qu'ils n'alevinent plus depuis dix ans dans ces rivières semi-moribondes, les pêcheurs de Montbéliard et d'Audincourt ont tout de même un haut-le-cœur en regardant dériver les ventres englués des poissons. Les sapeurs-pompiers dressent des barrages en plastique pour cerner les nappes suspectes. Le 26 juillet, les services de police effectuent des prélèvements : 470 mg d'hydrocarbures par litre. Ce chiffre fait déborder un gros vase d'eaux troubles qui, depuis des années, ne donnent pas seulement des crampes d'estomac aux mangeurs de poissons. Le parquet du tribunal de Grande Instance de Montbéliard ouvre une information, à propos de cette grave pollution de rivière, un délit grave consigné dans l'article 334 du Code rural. Dans le Pays de Montbéliard, quand on prononce le mot de pollution, on pense irrésistiblement à Peugeot. La firme automobile emploie sur place 37 000 personnes qu'elle transporte, loge, nourrit, empoisonne. Contre cet empire, les plaintes affluent, émanant d'une bonne dizaine d'associations locales de pêche, de la Fédération départementale des associations de pêche, du Service du génie rural et de l'APEDI (Association pour la protection des eaux du Doubs). Le dossier s'épaissit, parfois noyé dans des chiffres « empestés », des formules chimiques enrobées, des textes indigestes. Il débouche sur une poursuite contre M. Perrin-Pelletier, ex-directeur du Centre de Production Automobile de Sochaux.

Le tribunal de Grande Instance de Montbéliard a examiné l'affaire le 15 octobre 76 avec les pincettes qui conviennent. Deux thèses se sont affrontées : celle de la pollution spéciale et accidentelle, imputée à Peugeot par la partie civile. La défense se contentant d'avancer la thèse d'une

pollution générale, dans laquelle les responsabilités sont naturellement plus diluées.

En tout cas, Peugeot est la seule firme industrielle du Pays de Montbéliard qui emploie des hydrocarbures. Or c'est justement ce goût-là que drainent les rivières poubelles du secteur. Le 13 juillet 1973, des garde-pêche de l'administration des Eaux et Forêts effectuent des prélèvements en aval du



centre de production des automobiles Peugeot à Sochaux : 250 mg par litre, 300 mg par litre. Déversement accidentel d'hydrocarbures, conclut-on.

Deux semaines après, des analyses effectuées à la sortie de l'égout principal de Peugeot (qu'il partage avec les communes de Sochaux et Montbéliard) font apparaître un pourcentage d'hydrocarbures de 470 mg par litre, un manque d'oxygène, une forte teneur en chlore hexavalent. A noter que la S.A.



Peugeot ne demandera pas de contre-expertise. Ces derniers prélèvements ont lieu le 26 juillet, à la veille de la fermeture annuelle des usines. Cette date va trotter dans la tête des défenseurs des pêcheurs, qui épluchent les revues spécialisées qu'édite la firme automobile.

« Vite et loin », revue destinée aux cadres, aborde justement dans son numéro de mai 1973, le problème des conditions de travail, dans la zone de pré-dégraissage des automobiles. L'article signale notamment que, dans cet atelier, on utilisait jusqu'en octobre 1971, un produit appelé « toluol ». Il a été remplacé ensuite par un solvant, le S.7. Ce nettoyant est une solution hydrocarbonnée, dont le principal défaut est son odeur tenace qui ressemble à celle du fuel. Le fabricant conseille d'éviter le contact du S.7 sur la peau.

En mai 1973, le président de l'Association pour la protection des eaux du Doubs constate, en visitant cet atelier de dégraissage, que le sol est fortement imprégné de produits solvants. Devant les dangers présentés par le S.7, Peugeot fera cimenter le sol de l'atelier en 1974. On imagine l'effet qu'a pu avoir la « grande lessive » de cet atelier de dégraissage, à la fin du mois de juillet 1973.

Mais le S.7 ne saurait être le seul coupable. Un bouillon de culture additionné de cyanure, d'acides, de couverture de graisses minérales a, depuis longtemps, fait périr les feuilles des saules des bords de l'Allan. Des signes inquiétants sont apparus dès 1971. Le poisson pêché en aval de Sochaux, sur 70 km, n'était plus comestible. « Les carnassiers (brochet, tanche) sont particulièrement immangeables », disent les sociétés de pêche, qui depuis trois ans, ont perdu une grosse partie de leurs adhérents.

La situation ne risque pas de s'améliorer. Un test récent l'a confirmé : des poissons mis à l'eau, après la pollution de 1973, restent imprégnés d'hydrocarbures. Si l'A.P.E.D.I. se contente de réclamer un franc symbolique de dommages et intérêts, les sociétés de pêche estiment leur préjudice à la perte des

cotisations, aux pertes de productivité et d'alevinage. Les notes sont lourdes.

Peugeot relève sa tête de lion devant ces plaideurs trop « gourmands ». Son défenseur se coulera avec délices dans cette vague législation qui concerne la pollution : « L'article 334 du Code rural établit un délit d'ordre général ». Remontant le courant du Doubs pour désigner une foule de pollueurs notoires, l'avocat aura beau jeu de plaider la relaxe au bénéfice du doute quant aux causes exactes de l'empoisonnement : « Le Doubs, ce n'est pas Peugeot. Peugeot, ce n'est pas le Doubs ». Et de faire porter le chapeau aussi aux collectivités locales, responsables des cloaques les plus sombres.

En tout cas, dans cette affaire, le temps plaide en faveur de l'unique inculpé. Certes, la détermination du parquet du tribunal de Montbéliard peut être soulignée. Mais la longue procédure a provoqué un important déphasage, qui pèse lourd dans le verdict. En effet, Peugeot, qui avant 1973, ne disposait d'aucun budget pour la lutte contre la pollution et n'avait fait aucune recherche de solution globale et efficace contre cette menace, s'est engagé à respecter un schéma de dépollution. Mise au point en 1974, avec l'aide de l'Agence de bassin du Doubs, la réalisation de ce programme a commencé il y a quelques mois. Une subvention de 1 300 000 F a été accordée pour cette opération, dont les premiers effets ne seront toutefois ressentis qu'en 1980.

Alors va-t-on condamner un « dépollueur » ? Le procureur qui, dans son réquisitoire, a situé le tribunal comme « un élément modeste mais dissuasif », a requis une peine d'amende contre M. Perrin-Pelletier. L'auteur ou les auteurs de pollution de rivière peuvent en effet être condamnés à une amende de 500 à 5 000 F et à une peine de prison allant de 10 jours à un an. Dans le Pays de Montbéliard, on a reçu avec intérêt le jugement du tribunal correctionnel de Montbéliard.

Maurice Ravel